

VIVRE À Ploemel

Bulletin Municipal

*Le mariage d'Alexia BUTYN
et Jonathan SPIRITATO
a été le premier célébré
dans notre nouvelle mairie.
Nous leur souhaitons
une longue vie de bonheur
et de joie.*



www.ploemel.com

Juillet 2019
N°63



Sommaire



ÉDITO DU MAIRE

P 3

CONSEILS MUNICIPAUX

- 30 janvier 2019
- 28 février 2019
- 28 mars 2019
- 25 avril 2019
- 15 mai 2019

P 4 et 5
 P 6 à 8
 P 8 à 10
 P 10 à 12
 P 12

VIE COMMUNALE

- Conseil Municipal des Jeunes P 13 à 15
- Service jeunesse P 16
- Ça Cartonne P 16
- Avis aux familles P 17
- Nouveau commerce P 17
- Erwan Souffaché P 18
- Paddle P 18
- Les brèves des services techniques P 19
- Petite enfance P 20 et 21
- Police municipale P 21
- Nocturne à Ploemel P 22
- Journée de la pêche P 23
- Favoriser la biodiversité P 24
- Une longère en bois P 25
- CCAS P 26 à 29
- Office de tourisme intercommunal P 30 et 31



VIE SCOLAIRE

- École publique du Groëz-Ven
- École Sainte-Marie

P 32 à 35
 P 36 à 39

VIE ASSOCIATIVE

- Danserion P 40
- Randonneurs Ploemelois P 41
- Anciens combattants P 41
- Art Floral P 42
- Chœur de Ploemel P 42
- Comité des fêtes P 43
- SNEMM (médaillés militaires) P 44



VIE CULTURELLE

- Détour d'Art P 45
- Médiathèque :
 Déménagement de la médiathèque P 46
 Exposition : Hervé Gaultier P 46
 30^{ème} prix des Incorruptibles P 47



Directeur de la publication : Jean-Luc LE TALLEC, Maire
 Réalisation : Christiane TALBOOM, adjointe communication
 Claude GERONIMI, Maryvonne GOUZERH, Sonia GILLIOUARD, Muriel GRANGER,
 Primelle LAMBALLAIS, Morgan LE BOULAIRE, Bernadette LE BRAS
 Charte graphique : Frédéric SUEUR - CRÉAPRINT-COMMUNICATION - 06 07 08 67 10
 Impression : Imprimerie du Loch
 Tirage 1650 exemplaires - Imprimé sur papier 100% recyclé - Encre végétale
 Crédits photos : Conseil Régional, Dominique DIROU, Ouest France, Télégramme, Photophil





Édito du Maire



Après 19 mois de travaux, nous avons enfin pu quitter les bâtiments modulaires (Algécos), loués pour la circonstance pour réintégrer la maison commune.

L'acte 1 de Ploemel 2030 s'achève avec une belle réalisation à la hauteur de nos attentes. Cette nouvelle mairie va permettre d'une part d'accueillir les ploemelois et ploemeloises dans de meilleures conditions de sécurité et d'accessibilité notamment avec l'accès de plain-pied, un ascenseur, une banque d'accueil adaptée aux personnes à mobilité réduite, des couloirs et des voies de circulation dimensionnés en conséquence... et d'autre part, d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux par la création de bureaux et de postes de travail adaptés.

Souvenez-vous, l'accès au premier étage de l'ancienne mairie commençait à relever du challenge avec un escalier relativement instable. Les archives stockées au second étage dans les combles étaient quasi inaccessibles, pour qui n'avait pas le pied marin !

Désormais, on retrouve dans l'ancien bâtiment, totalement rénové, au rez de chaussée la nouvelle salle du conseil municipal et des mariages, au 1^{er} étage, le bureau du maire et 2 autres bureaux administratifs et au 2nd étage, la salle de réunion des commissions ainsi que 2 bureaux pour les élus.

La rénovation complète de ce bâtiment devenu vétuste est un investissement pour l'avenir et répond également aux exigences du développement durable et des économies d'énergie. Je peux citer en exemple la chaudière bois qui alimentera par la suite la médiathèque et qui vise à améliorer la qualité énergétique de l'édifice et par conséquent la note d'électricité et de chauffage.

La partie « extension » se situe en rez de chaussée et comporte un hall convivial avec un espace d'attente et une banque d'accueil, un grand bureau partagé, et 2 bureaux individuels réservés à la police municipale et au CCAS. Cette partie extension conjugue à la fois modernité dans ses aménagements et matériaux, et tradition avec la conservation en partie du mur en pierres de taille d'origine.

Cette extension a été conçue avec une liaison permettant d'accéder à la chaumière sans sortir du bâtiment, ce qui offre une fluidité de circulation qui prend la forme d'un « U », avec vue sur un patio, qui allie le végétal et le minéral. Cette création a été réalisée par une entreprise paysagère, avec la participation de notre service technique pour la partie plantations.

Je tiens, à travers cet avant-propos, à féliciter tous les acteurs qui ont participé à cette belle réalisation, entreprises, architectes et bureaux d'études, avec un clin d'œil particulier à mes collègues élus qui ont suivi sans relâche ce chantier d'envergure.

Je remercie également les agents municipaux pour leur sens du service public car les conditions de travail n'ont pas toujours été des plus faciles dans les algécos, qui sont exigus et mal isolés autant thermiquement, que phoniquement.

L'inauguration de la nouvelle mairie aura lieu le samedi 7 septembre prochain. Cet événement se déroulera en présence notamment de Monsieur le Préfet, d'élus, de l'architecte et des bureaux d'études, des entreprises et des financeurs qui ont, chacun en ce qui les concerne, participé à la mise en œuvre de ce projet structurant pour la Commune. Une visite des nouveaux locaux est programmée pour répondre aux différentes questions sur les phases de la construction et les choix d'aménagement.

L'acte 1 de Ploemel 2030 est maintenant achevé pour laisser place à l'acte 2 (la restructuration de la médiathèque) qui a démarré dans la foulée il y a une quinzaine de jours avec la phase de démolition.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Jean-Luc LE TALLEC
Maire de Ploemel

Extraits des Conseils Municipaux

Vous pouvez retrouver les conseils dans leur intégralité sur le site : www.ploemel.com

Conseil municipal du 30 janvier 2019

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2018 :

Adopté à l'unanimité des voix

2/ Autorisation au Maire de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité

Dans le cadre du recrutement des animateurs saisonniers pour le service enfance jeunesse, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser Monsieur

le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article 3 - 2° de la loi n°84-53 précitée.

A ce titre, seront créés les emplois à temps complet dans le grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'animateur.

3/ Tarifs communaux 2019

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'appliquer les tarifs communaux ci-dessous pour l'année 2019.

GESTION DU CIMETIERE				PRESTATION SERVICES TECHNIQUES			
concession pour 15 ans			200.00 €	terre végétale - sans transport	m3		6.00 €
concession pour 30 ans			400.00 €	corde pin/sapin non livré	unité		90.00 €
colombarium - 15 ans			400.00 €	corde chêne/autres non livré	unité		150.00 €
colombarium - 30 ans			800.00 €	intervention agent sans matériel	heure		30.00 €
cavernes - 15 ans			450.00 €	intervention hors commune	heure		35.00 €
cavernes - 30 ans			900.00 €	intervention agent avec matériel	heure		100.00 €
jardin du souvenir avec plaque			125.00 €	destruction nid d'insectes			
creusement fosse			200.00 €	intervention			80.00 €
taxe inhumation-dépôt urne			25.00 €	déplacement sans intervention			30.00 €
UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC				Chenil (1er jour - prise en charge)			35.00 €
droit de place maraicher /poisson	annuel	100.00 €		Chenil (à partir du 2ème jour)			15.00 €
droit de place boucher/tapas	annuel	150.00 €		Prise en charge - récidive			70.00 €
droit de place burger/pizzaïolo	annuel	200.00 €		MEDIATHEQUE/CULTURE			
droit de place (outillage et autres)	journées	33.00 €					
LOCATION BATIMENTS COMMUNAUX				cotisation famille		annuel	15.00 €
repas asso. communales			gratuit	cotisation été			5.00 €
hors association communale				consultation internet par 1/2H	½ heure		1.00 €
salle polyvalente (entrée payante)			300.00 €	perte carte			1.00 €
nettoyage salle 2h			60.00 €	pénalités	livre		2.00 €
Autres salles communales :				édition feuille noir et blanc A4	unité		0.25 €
réunion			50.00 €	édition feuille couleur A4	unité		0.50 €
réception/apéritif/vin d'honneur			85.00 €	billet meliscènes	unité		6.00 €
repas (sf soirée)			310.00 €	DIVERS VENTES			
ménage	heure		30.00 €	Plaquette "Pays Côtier"	unité		2.00 €
cours professeur indépendant	heure		5.00 €	Randonnées en pays d'Auray	unité		6.00 €
LOCATION MATERIEL				CD Douar Alré		unité	20.00 €
location remorque			50.00 €	Ouvrage Paulet/Petit Navire	unité		35.00 €
location table	unité		2.00 €	Photocopie			
location chaise	unité		1.00 €	format A4 noir et blanc	unité		0.25 €
				format A4 couleur	unité		0.50 €
				format A3	unité		0.30 €
				format A3 couleur	unité		0.60 €
				Associations et personnel communal A4	unité		0.15 €
				Associations et personnel communal A3	unité		0.20 €
				Duplicata livret famille (perte)	unité		10.00 €

4/ Subventions scolaires

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver le versement de ces participations :

- 75 € par enfant (règlement sur facture) à utiliser sur l'année 2019 soit :
 - 15 000 € pour l'école Sainte Marie (200 élèves).
 - 11 775 € pour l'école Groëz Ven (157 élèves).
- 1500 € par école pour aide au titre de projets pédagogiques à présenter au préalable, dans la limite des frais engagés.
- 500 € par école pour les cours de musique (par des ateliers musicaux ou tout autre organisme).
- 1400 € pour le spectacle commun de Noël.
- 20 €/élève pour séjour découverte ou voyage éducatif (durée supérieure à 1 journée).

D'autoriser le Maire à signer une convention avec les directeurs d'écoles pour les conditions de versement de l'allocation de 75 €/élève.

5/ Diffusion musicale : Concert Orchestre de Bretagne

Dans le cadre de son action culturelle, il est proposé de reconduire la prestation de l'Orchestre de Bretagne pour l'organisation d'un concert le 22 août 2019 à l'église de Ploemel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'OSB définissant les modalités d'organisation de la prestation et les conditions financières et à payer la dépense, soit un total de 6 300 € TTC sur le budget 2019, d'autoriser le Maire à solliciter la subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de la diffusion musicale

6/ Ploemel 2030 - acquisition de mobilier pour la future mairie

Dans le cadre de la rénovation et l'extension de la future mairie, il est prévu de renouveler l'ensemble du mobilier. En effet, l'existant est très vétuste et n'est pas ergonomique. De plus, l'équipement doit s'imaginer dans sa globalité afin de créer une harmonie et un esthétisme d'ensemble. Une consultation a donc été lancée le 3 décembre dernier. L'estimation globale présentée lors du dernier conseil s'évaluait à 45 000 € HT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer les actes d'engagement et les pièces se rapportant au marché avec les sociétés : BURO 56 pour un montant coût : 29 705.55 € HT et Atlantic Buro pour un montant de coût : 11 704.58 € HT (montant total de : 41 410.13 euros HT).

7/ Autorisation au Maire à signer le marché d'aménagement des abords de la nouvelle mairie

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer l'acte d'engagement avec la société retenue dans la limite de l'enveloppe prévisionnelle, à savoir : 55 000 €. Une décision du Maire sera prise et un retour sera fait au prochain conseil municipal.

8/ Avis sur le projet des périmètres délimités des abords (PDA)

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a souhaité procéder, dans le cadre de la révision du PLU, à une modification de périmètres de protection autour de monuments inscrits ou classés sur le territoire communal (La chapelle Notre Dame de Recouvrance-La chapelle St Meen-La chapelle de Locmaria-La croix de Locmiquel-La croix de Mané-Bley-La croix de Kermaquer-Le dolmen de Mané Bogad.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver le principe de l'élaboration de périmètres délimités des abords (PDA) pour les monuments cités ci-dessus et de charger Monsieur le Maire de prescrire une enquête publique sur la modification des périmètres de protection des monuments historiques qui sera menée conjointement avec celle du Plan Local d'Urbanisme.

9/ Autorisation au Maire de lancer une enquête publique en vue du déclassement d'une partie de parcelle communale à Palivarch

Un particulier a saisi la Commune afin de pouvoir acheter une partie de la parcelle communale située à Palivarch, au nord de la parcelle F384, pour une contenance d'environ 22 m², afin d'y installer l'assainissement non collectif de son habitation (une microstation) ; ceci compte tenu de l'impossibilité de le réaliser sur son terrain trop exigü.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de constater la désaffectation de la parcelle, d'en prononcer le déclassement et l'intégration au domaine privé communal et d'autoriser le Maire à lancer l'enquête publique et d'autoriser le maire à signer tous les documents qui seraient nécessaires à l'effectivité dudit déclassement.

10/ Convention d'occupation du domaine public pour la pose d'une canalisation enterrée d'eaux usées

Dans le cadre de travaux d'assainissement, Madame DECROIX, domiciliée à Kéristès, demande l'autorisation à la Commune de poser dans le chemin longeant le long de sa propriété une canalisation enterrée d'eaux usées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité des voix d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public pour autorisation de passage en terrain public de canalisation d'eaux usées avec Madame DECROIX.

11/ Décisions du Maire prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

- 2019-1 : renouvellement du contrat avec la société SEMAFOR.

Pour la maintenance informatique de la mairie-Coût annuel : 2231.86 € (Durée du contrat : 1 an).

- 2019-2 : acquisition d'un connecteur et contrat de maintenance avec la société SEGILOG.

Pour le connecteur permettant de récupérer les factures sur hélios et les intégrer automatiquement sur le logiciel de facturation-Coût année 1 (équipement + maintenance) : 720 € TTC - coûts année 2 et 3 : 240 € TTC (Durée du contrat : 3 ans).

Conseil municipal du 28 février 2019

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 janvier 2019 :

Adopté à l'unanimité des voix

2/ Modification des statuts de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Vu la délibération n°2018DC/143 en date du 9 novembre 2018 de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique relative aux modifications statutaires des compétences de Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » dites « GEMAPI » ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'émettre un avis favorable aux modifications des sta-

tuts de la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique conformément à sa délibération n°2018DC/143 prise en date du 9 novembre 2018 et d'approuver en conséquence les statuts modifiés annexés à la présente délibération.

3/ Adoption des comptes de gestion 2018 – Budget principal de la Commune et budget annexe lotissement CCAS

Après avoir entendu le rapport de Monsieur BOUATOURA, Trésorier d'Auray.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver les comptes de gestion 2018 tels qu'établis par le comptable public qui comportent 2 documents : Budget principal de la Commune-Budget annexe lotissement CCAS.

Compte de gestion du budget principal de la commune :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	2 457 205,48	3 485 565,78
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018 déficit zone d'activité	32 420,09	
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 489 625,57	3 485 565,78
RESULTAT DE CLOTURE 2018		995 940,21

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	1 658 108,05	2 196 051,48
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017		815 027,97
REPORT DE L'EXERCICE 2018 Budget Zone d'activité	36 383,56	
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 694 491,61	3 011 079,45
RESULTAT DE CLOTURE 2018		1 316 587,84

Compte de gestion du budget annexe logements CCAS :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	533 634,11	565 134,89
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017		0,80
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	533 634,11	565 135,69
RESULTAT DE CLOTURE 2018		31 501,58

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	31 501,58	83 671,02
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	83 671,02	
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	115 172,60	83 671,02
RESULTAT DE CLOTURE 2018	31 501,58	

4/ Approbation des comptes administratifs 2018 - Budget principal de la Commune et budget annexe lotissement CCAS

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver les comptes administratifs qui comportent 2 documents : Budget principal de la Commune-Budget annexe lotissement CCAS

Après le retrait du Maire, et désignation de Madame Lénaïck LE PORT HELLEC comme Présidente de séance,

Compte administratif du budget principal de la Commune :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	2 457 205,48	3 485 565,78
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018 déficit zone d'activité	32 420,09	
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 489 625,57	3 485 565,78
RESULTAT DE CLOTURE 2018		995 940,21

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	1 658 108,05	2 196 051,48
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017		815 027,97
REPORT DE L'EXERCICE 2018 Budget Zone d'activité	36 383,56	
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 694 491,61	3 011 079,45
RESULTAT DE CLOTURE 2018		1 316 587,84

Compte administratif du budget annexe logements CCAS :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	533 634,11	565 134,89
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017		0,80
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	533 634,11	565 135,69
RESULTAT DE CLOTURE 2018		31 501,58

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	31 501,58	83 671,02
	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	83 671,02	
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	115 172,60	83 671,02
RESULTAT DE CLOTURE 2018	31 501,58	

5/ Dépôt de dossier de demande de subvention - DETR - Travaux de toiture sur 2 bâtiments communaux (salle polyvalente et chapelle Saint Cado)

la toiture existante, mise en place ardoises, traitement de chevrons (coût des travaux estimé à 14 500 € HT).

La Commune de Ploemel souhaite solliciter le Préfet au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2019 dans le cadre de travaux de réhabilitation de toiture de 2 bâtiments communaux : La salle polyvalente du Groez Ven : remplacement de la couverture existante (coût des travaux estimé à 60 700 € HT) et la Chapelle Saint Cado : dépose de

le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à solliciter le Préfet du Morbihan et à déposer un dossier au titre de la DETR 2019 (intervention à un taux maximum de 27% - plafond de dépense subventionnable : 200 000 €) et d'autoriser le Maire à solliciter tous financeurs susceptibles d'intervenir pour aider le financement de cette opération.



6/ Dépôt de dossier de demande de subvention - DETR - Travaux de sécurité routière en agglomération

Considérant l'intérêt pour la Commune de réaliser des travaux d'aménagement routier et de sécurisation des lieux sur les parties communales suivantes :

1. De la voie ferrée de KERIVALLAN jusqu'au stade de KERMARQUER :

- Création d'un cheminement doux (piétons-vélos) en site propre et sécurisation de la voirie avec aménagement routier.
- Sécurisation de l'aménagement routier.

2. Sécurisation et remise aux normes de l'aménagement routier sur la D105 (devant l'école Sainte Marie).

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver le plan de financement prévisionnel prévoyant un montant global de dépenses de 90 000 € HT et d'autoriser le Maire à déposer un dossier au titre de la DETR 2019 au titre des travaux de sécurisation routière en agglomération (hors réseau et travaux paysagers) auprès des services de l'Etat, au titre des amendes de police pour 2019 auprès du Conseil Départemental

7/ Chapelle de Saint Méen : lancement des travaux et adoption du plan de financement

- **LOT 1** : maçonnerie- entreprise REYMANN
Montant du marché : 59 200 € (pas de tva-auto entrepreneur)
- **LOT 2** : assainissement- entreprise REYMANN
Montant du marché : 8 785 € (pas de tva)
- **LOT 3** : menuiserie Charpentiers de Bretagne
Montant du marché : 13 920 € HT
- **LOT 4** : Vitrail - entreprise Lumivitrail
Montant du marché : 8 505.90 € HT

Total 90 410.90 € HT (Pour mémoire, l'estimatif prévisionnel des travaux s'élevait à 97 340 € HT).

Considérant que pour le lot N°2 assainissement, l'option 1 avait été retenue (8 785 €), or il fallait retenir l'option 2 à 11 781 €. L'ABF avait en effet fait une recommandation technique précisant « que le caniveau enterré du dispositif de drainage doit être continu et très prononcé avec un fil d'eau en fond. Le drain sera rigide et fendu avec des regards de visite à chaque changement de direction ». Cela nécessite donc un empiérement qui amène un surcoût.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ce programme d'investissement qui s'élève pour la partie travaux à 93 406.90 € HT (hors maîtrise d'œuvre).

8/ Ploemel 2030 - Mairie - Souscription d'un contrat d'assurance Dommages ouvrage

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de la mairie, il est nécessaire de souscrire à une assurance dommage ouvrage. Cette assurance a pour objet

d'intervenir en préfinancement des dommages de la nature décennale.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à retenir l'offre de GROUPAMA pour un montant de 10 442 € TTC. Cette offre est établie à partir d'un prévisionnel de travaux et de maîtrise d'œuvre de 1 428 573 € TTC.

9/ Délégation du Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

- Décision 2019-3 : signature d'une convention de contrôle technique sur la construction ainsi qu'un diagnostic amiante avant travaux pour la médiathèque avec VERITAS AURAY.

Coût 1 780 € HT et 800 € HT

- Décision 2019-4 : Ploemel 2030- Mairie-signature de 3 avenants
- **LOT 3** : COUVERTURES ARDOISES : - 993,46 € HT : Suppression puit de lumière du presbytère, ajout ventilation haute en toiture pour la chaufferie. (FTM16)
- **LOT 10** : REVÊTEMENT DE SOLS : + 500 € HT : Trappe d'accès ancienne cave mairie. (FTM17)
- **LOT 14** : PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE : + 4 741,40 € HT : Modifications liées au déplacement de la chaufferie, moins-value radiateurs chauffage, liaison pré-isolée vers médiathèque. (FTM18)

Conseil municipal du 28 mars 2019

10/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 février 2019

Adopté à l'unanimité des voix

11/ Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi au service administratif

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des voix de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'assistante administrative-chargée d'accueil au cadre d'emploi d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C à raison de 35 heures (durée hebdomadaire de travail) à compter du 01 avril 2019.

12/ Participation au contrat de prévoyance pour les agents à temps non complet

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de participer financièrement, à compter du 1er avril 2019, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance-maintien de salaire des agents, à hauteur de 7 €, sans proratisation en fonction du temps de travail.

13/ Contrat d'association 2019 - École Sainte Marie

Le contrat d'association s'applique aux 70 élèves en maternelle et aux 95 élèves en élémentaire de l'école Sainte Marie résidant sur la Commune de Ploemel (soit 165 élèves)

le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer l'avenant N°21 à la convention du 02 avril 1998, fixant la prise en charge à la somme de 113 765 € pour les élèves des classes élémentaires et maternelles de l'école privée Ste Marie.

14/ Tarification des loyers des logements communaux

Il est rappelé que la révision des loyers s'effectue, annuellement, à la date anniversaire du contrat, suivant l'évolution des indices trimestriels de référence des loyers pour les logements et l'indice du coût de la construction pour les autres locaux et que depuis 2012, la précédente municipalité avait décidé d'appliquer pour les locations d'appartement, la révision suivant une base définie ainsi :

Taux égal à la moitié de la moyenne annuelle des indices de l'année N-1.

Vu l'avis de la commission finances du 19 mars 2019, de procéder à la revalorisation des loyers selon le même principe, de 0,70%, et de maintenir les tarifs appliqués aux locaux commerciaux,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver la révision des loyers suivant les propositions ci-dessus et d'entériner ce principe de calcul de révision annuelle.

15/ Vote des taux d'imposition

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix de maintenir pour 2019 les taux d'imposition des trois taxes directes locales au niveau de ceux fixés en 2018, à savoir :

Taxe d'habitation : 13.93 %

Taxe foncière sur le bâti: 25.08 %

Taxe foncière sur le non bâti : 45.27%

16/ Affectation du résultat 2018 - Budget Commune

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

Excédent de fonctionnement

- R_002 : Excédent de fonctionnement reporté : 350 000 €
- 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 645 940.21 €

Excédent d'investissement : 1 316 587.84 €

Le solde d'exécution de la section d'investissement du compte administratif est purement et simplement reporté, en recettes, section d'investissement sur la ligne budgétaire 001

17/ Vote du budget 2019 - Commune

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des voix d'adopter le budget primitif 2019 de la Commune ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019
011 Charges à caractère général	568 600.00
012 Charges de personnel	1 012 530.00
014 Atténuation des produits	1 000.00
65 Autres charges de gestion courante	357 172.00
66 Charges financières	67 000.00
67 Charges exceptionnelles	1 000.00
68 dotation provision	
SOUS TOTAL CHARGES RÉELLES	2 027 302.00
042 68 Dotations amortissements provisions	20 000.00
023 Virement à la section d'investissement	1 002 045.00
SOUS TOTAL MOUVEMENT D'ORDRE	1 022 045.00
TOTAL DES DÉPENSES	3 049 347.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019
013 Atténuation des charges	22 500.00
70 Produits domaines et ventes diverses	207 500.00
73 Impôts et taxes	1 249 300.00
74 Dotations, subventions et participations	844 047.00
75 Autres produits de gestion courante	300 000.00
76 Produits financiers	-
77 Produits exceptionnels	71 000.00
SOUS TOTAL DES PRODUITS REELS	2 694 347.00
72 Travaux en régie	5 000.00
SOUS TOTAL DES MOUVEMENTS D'ORDRES	5 000.00
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	350 000.00
TOTAL DES RECETTES	3 049 347.00

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2018	nouvelles inscriptions	BP 2019
020 dépenses imprévues		100 000.00	100 000.00
10 Dotation, fonds et réserves		30 000.00	30 000.00
13 Subventions d'investissement			-
16 Emprunts et dettes assimilés		260 000.00	260 000.00
27 autres immo			-
20 - frais d'études/plu	74 950.00	75 050.00	150 000.00
21 - immobilisations corporelles acquisitions	16 000.00	344 000.00	360 000.00
23 - Immobilisations incorporelles / travaux	879 550.00	1 920 450.00	2 800 000.00
TOTAL DES DÉPENSES	970 500.00	2 729 500.00	3 700 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2018	Nouvelles inscriptions	BP 2019
10222 fctva		50 000.00	50 000.00
10226 taxe aménagement		214 345.00	214 345.00
1068 Excédent de fonctionnement antérieur		645 940.21	645 940.21
13 subventions d'investissements		340 142.95	390 451.95
fonds de concours parking	20 833.00		
Ploemel 2030 pst 2017	29 476.00		
16 Emprunts et dettes assimilés			-
SOUS TOTAL RECETTES REELLES	50 309.00	1 250 428.16	1 300 737.16
021 virement de la section de fonctionnement		1 002 045.00	1 002 045.00
024 Cession de terrains		80 630.00	80 630.00
SOUS TOTAL MOUVT D'ORDRE		1 082 675.00	1 082 675.00
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		1 316 587.84	1 316 587.84
TOTAL DES RECETTES	50 309.00	3 649 691.00	3 700 000.00

18/ Subvention au budget du CCAS

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'attribuer une subvention au CCAS d'un montant de 30 000 € pour son exercice 2019.

19/ Affectation du résultat 2018 - Budget annexe Lotissement

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'affecter le résultat ainsi qu'il suit :

Excédent de fonctionnement :

R_002 : Excédent de fonctionnement reporté :
31 501.58 €

Déficit d'investissement : 31 501.58 €

Le solde d'exécution de la section d'investissement du compte administratif est purement et simplement reporté, en dépenses, section d'investissement sur la ligne budgétaire 001

20/ Vote du budget annexe Lotissement 2019

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des voix d'adopter le budget annexe 2019 - Lotissement ainsi qu'il suit :

FONCTIONNEMENT		2019
Chapitre	Libellé	Prévision
DF	Total dépenses de fonctionnement	261 501.58
011	Charges à caractère général	15 000.00
65	Autres charges de gestion courante	215 000.00
	total dépenses réelles	230 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	31 501.58
023	Virement à la section d'investissement	
	total dépenses d'ordre	31 501.58
RF	Total recettes de fonctionnement	261 501.58
002		31 501.58
70	Produits services, domaine, ventes diverses	230 000.00
	total recettes réelles	261 501.58
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	
042	opé ordre par DM technique (moins-value)	
	total recettes d'ordre	0.00

INVESTISSEMENT		2019
Chapitre	Libellé	
DI	Total dépenses d'investissement	31 501.58
001	Déficit reporté	31 501.58
27	autres immobilisations : tx terrains CCAS	
	total dépenses réelles	31 502
RI	Total recettes d'investissement	31 501.58
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	31 501.58
	total recettes d'ordre	31 501.58

21/ Déclassement d'une partie de la parcelle AB 307 (160 m²) après enquête publique pour la réalisation du projet d'extension de la pharmacie

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver les conclusions de l'enquête publique préalable au déclassement de la partie de la parcelle AB 307 pour 160 m², et d'autoriser le déclassement et la cession à Madame JAN Elisabeth, avec faculté de substitution par

toute société qu'il lui plairait de créer pour l'acquisition, et dont elle restera solidaire.

Le prix de cession est fixé à 35 000 € (non soumis à la TVA). Les frais notariés et de bornage restent à la charge de l'acquéreur.

22/ Ploemel 2030

- **LOT 1** : démolition- gros œuvre : signature d'un avenant pour 8 166.34 € HT - Remplacement du béton désactivé par du granit beige pour le parvis
- Acquisition d'un tableau déroulant extérieur pour la mairie : 11 040 € HT avec l'entreprise ATDM.

23/ Délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Décision 2019/05 : Ploemel 2030 - mairie

Signature d'un avenant pour le lot 3 - COUVERTURES ARDOISES : +140 € HT : Étanchéité du bâtiment.

- Décision 2019/06 - Aménagement paysager- patio

Considérant la délibération du 30 janvier 2019 autorisant le Maire à signer le marché d'aménagement des abords de la nouvelle mairie pour enveloppe prévisionnelle de 55 000 € HT et après consultation d'entreprises,

Signature d'un marché avec Atlantic Paysages pour un montant de 29 973.30 € HT et l'entreprise Burguin pour 5 026 € HT correspondant à l'achat de plantes pour des travaux qui seront effectués en régie.

Soit un total de 34 999.30 €

Décision 2019/07 :

- **LOT 9** : menuiseries bois : + 912.55 € HT : panneau décoratif pour la banque d'accueil
- **LOT 8** : cloisons sèches isolation : + 1946 € HT : habillage ascenseur et chaumière

Conseil municipal du 25 avril 2019

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2019

Adopté à l'unanimité des voix

2/ Institution de la journée de solidarité

le conseil municipal décide à l'unanimité des voix de fixer la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et handicapées le lundi de Pentecôte

3/ Convention de mise à disposition pour la policière municipale

le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'adopter la proposition du Maire et d'accepter la mise à disposition de l'agent vers la Commune de Ploemeur pour une durée de 6 mois.



Associations- base de calcul par adhérent		Subventions votées
Associations – calcul avec base adhérent : 11 €		
Société communale de chasse	54 adhérents	594 €
Les chasseurs regroupés	22 adhérents	242 €
Association -calcul « base adhérents 6€/adulte et 20€/enfant -15ans »		
Ass. Sportive Golf st laurent	61 adultes 2 enfants	406 €
Entente Sportive Ploemeloise	163 adultes et 93 enfants	2 838 €
Judo Club	43 enfants	860 €
Tennis Club ria	10 adultes et 18 enfants	420 €
Danserion Bro Plenuer	53 adultes et 16 enfants	638 €
patronage laïque auray (gymnastique)	38 enfants	760 €
CIMA (athlétisme)	14 adultes et 8 enfants	244 €
Ploemel Tir	35 adultes 11 enfants	430 €
Associations « base forfaitaire »		
ASSOCIATIONS SPORTIVES		
Karting cross		200 €
Cyclo Club		100 €
Amicolog		100 €
Le souffle du Menhir (Yoga)		100 €
El Flamenco		100 €
Gym féminine Ploemel forme		500 €
Club de Randonneurs		500 €
ASSOCIATIONS CULTURE ET PATRIMOINE		
Les Amis de l'Orgue		250 €
Kanamb a Galon		250 €
Dalch'Ataù		250 €
association donneurs de voix		100 €
Les Joyeux Cabotins		250 €
De Fuseau en Aiguille		100 €
Art Floral		250 €
Les bébés d'abord		250 €
Au fil du patchwork		100 €
club Cardinal		100 €
bénévoles de la médiathèque - la musique des mots		600 €
ASSOCIATIONS DIVERSES		
Médailleurs militaires du canton		50 €
Section UNC-UNC/AFN		100 €
Comice agricole		825 €
Comité des Fêtes		1 800 €
adhésion FDGDON		290 €
Souvenir Français		100 €
Association Paysage des Mégalithes		100 €
Joutes du Loch KIWANIS		100 €
ASSOC. SCOLAIRE/EDUCATION		
APEL école Ste Marie		250 €
Amicale Laïque école du Groëz-Ven		250 €
classe bilingue groëz ven DIV YEZH		250 €
Ecole DIWAN d'Auray		290 €
TOTAL GENERAL		15 937 €

4/ Subvention exceptionnelle pour l'Entente Sportive Ploemeloise (ESP)

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Entente Sportive Ploemeloise.

5/ Subvention exceptionnelle pour l'association patchwork

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association « Au fil du Patchwork ».

6/ Subvention exceptionnelle pour le comité du souvenir français

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'accorder une subvention exceptionnelle de 296 € au Comité du Souvenir Français.

7/ Adhésion à l'AMF

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'adhérer à l'Association des Maires du Département du Morbihan et à l'Association des Maires de France,

et d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune au chapitre 011- article 6281.

8/ Frais de transport mutualisé pour le déplacement du CMJ au conseil régional de Rennes

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation et à payer les frais de transport pour un montant de 477 € (refacturation 159 € à la Commune d'Etel et 159 € à la Commune d'Erdeven).

9/ Acquisition de praticables

le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'acquérir 20 m² de praticables, avec l'entreprise ALTRAD située à Campénéac, pour un montant de 4 516 € HT

10/ Ploemel 2030 : signature d'avenants

Décision 2019/8 :

- **LOT 11** : peinture : + 389.10 € HT (peinture de sol local poubelle)

- **LOT 02** : charpente bois : + 2 412.01 € HT (réfection des frontons des lucarnes+ signalétique)

Décision 2019/9 :

- **LOT 7** : métallerie : -5206.47 € HT (suppression des panneaux coulissants et du portique métallique).

11/ Déclassement du domaine public à Palivarch pour la réalisation d'un assainissement non collectif (environ 22m²)

Le conseil municipal décide à la majorité des voix (1 abstention) d'approuver les conclusions de l'enquête publique préalable au déclassement de la partie du domaine public communal pour 22 m² environ et d'autoriser le déclassement et la cession à Monsieur Ronan HELLEC. Le prix de cession est fixé à 880 € (non soumis à la TVA). Les frais notariés et de bornage restent à la charge de l'acquéreur.

12/ Avis sur le Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Morbihan

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des voix d'approuver le tracé du nouveau sentier « Tro Plener » annexé ci-joint à la présente délibération, et la désignation des chemins ruraux et voies communales correspondants, mentionnés précisément sur les états et extraits cadastraux ci-joints.

Et de demander au Conseil Départemental l'inscription de ce nouveau sentier au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

13/ Éclairage - rue Joseph Le Pévédic - convention avec le SDEM

Pour faire suite à un vol de câbles en cuivre de l'éclairage public en souterrain dans la rue Joseph LE PEVEDIC, il est nécessaire de procéder aux réparations. L'estimation prévisionnelle des travaux pour cette opération d'élève à 7 830 € TTC.

Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie d'Étel. Il est précisé que ce type de sinistre ne fait pas l'objet de prise en charge par l'assurance de la Collectivité.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer les conventions de financement et de travaux avec Morbihan Énergie pour l'opération 56161C2019016.

14/ Ploemel 2030 : point d'avancement sur les travaux

Présentation par Claude GERONIMI, conseiller délégué Ploemel 2030

15/ Jury d'assises - liste préparatoire 2020

Suite au tirage au sort individuel, le résultat des personnes tirées au sort sont :

Madame BARBIER Martine épouse ROY, Monsieur VI-GIER Mathias, Monsieur COEDEL Yoann, Madame LAURENT Marylène, Monsieur PRADO Yann, Madame VAN RHIJN Marion.

Conseil municipal du 15 mai 2019

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2019

Adopté à l'unanimité des voix

2/ Ploemel 2030 : autorisation au Maire à signer le marché de démolition-gros œuvre (lot N°1 pour la restructuration de la médiathèque

Monsieur Claude GERONIMI rappelle qu'un marché de travaux de restructuration de la médiathèque a été lancé par la Collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Cette consultation (13 lots) a été lancée le 20 mars 2019 pour une remise des offres fixée au 20 avril à 12h.

Les membres de la commission d'appel se sont réunis le 10 mai pour procéder au choix du candidat pour le lot N°1-démolition gros œuvre, ceci afin de démarrer les travaux mi-juin, comme prévu au planning. Les autres lots sont toujours en cours d'analyse par le maître d'œuvre.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'attribuer le lot N°1 du marché de restructuration de la médiathèque à l'entreprise LE BAYON, basée à Locoal Mendon et d'autoriser le Maire à signer le marché avec l'entreprise LE BAYON pour le montant de 349 335.33 € HT

3/ Ploemel 2030 : autorisation au Maire à signer l'avenant lot 9- menuiseries

Le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer l'avenant N°4 pour un montant de 6 696.70 € HT avec l'entreprise AUDIC, pour réaliser des prestations supplémentaires : fourniture supplémentaire de hêtre massif, habillage des têtes de murs, fourniture et pose de 2 ensembles de 2 marches et contremarches en hêtre massif, fourniture et pose d'une signalétique pour l'entrée de la salle du conseil

4/ Délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Décision 2019-10 : Ploemel 2030 - Mairie

- **LOT 2** : charpente- Avenant pour un montant de 1 968.76 € HT : habillage extérieur des façades par lames ajourées en Red cedar (aléa)

Décision 2019-11 : Ploemel 2030 - Mairie

- **LOT 13** : électricité- Avenant pour un montant de 1 022.56 € HT (moins et plus-value)



Conseil Municipal des Jeunes

> Cérémonie à la gendarmerie de Vannes

Les jeunes du CMJ étaient invités le 1^{er} février par le club du jeune citoyen à assister à une cérémonie en mémoire des gendarmes (14) tombés en service durant l'année 2018, et parmi eux le Colonel Arnaud BELTRAME. Noé LE BOULAIRE et Margaux ROBERT représentaient le CMJ de Ploemel.

Cérémonie présidée par le Préfet du Morbihan qui a lu le message de Christophe CASTANER, ministre de l'intérieur. Après les honneurs militaires et le dépôt de gerbes, une plaque au nom d'Arnaud Beltrame a été dévoilée sur la rue devant la caserne.

Cérémonie très émouvante et pleine d'enseignements pour tous les jeunes des CMJ présents.

> 8 avril : jour J pour la collecte des journaux et papiers

Jeunes du CMJ, bénévoles, élus ont retrouvé Nicolas (services techniques) équipé du camion plateau à la salle des anciens.

Les journaux avaient été préalablement mis en big bag le samedi précédent par les parents d'élèves des trois associations (APEL Sainte Marie, l'association Div Yezh Plenuer et l'amicale du Groez Ven), ce qui a permis de gagner un temps précieux.

Tout ce monde a travaillé avec acharnement et 3 allers/retours chez Véolia à Hennebont ont permis d'y livrer plus de 7 tonnes de papiers et journaux.

Bravo à cet engagement qui encourage recyclage et comportement citoyen.





Conseil Municipal des Jeunes

> 21 avril : Collecte des œufs

Le CMJ s'est largement investi dans l'organisation de la collecte des œufs de Pâques, sous la houlette du Comité des Fêtes.

Le CMJ a ensuite distribué les œufs en chocolat à tous les enfants. Un après midi plein de joie et de bonne humeur.

Stéphane a briefé le petit groupe des volontaires, et les œufs ont été promptement cachés avant l'arrivée des enfants.

> 24 avril : Visite du Conseil Régional

Article de Mathilde Harnois.

Le mardi 24 avril nous nous sommes rendus au Conseil Régional de Bretagne avec nos éducateurs jeunesse. Nous avons appris pleins de choses que l'on ne connaissait pas encore. Par exemple la région Bretagne possède :

- 4 départements (Morbihan, Côtes-d'Armor, Finistère et l'Ille-et-Vilaine)
- 2 métropoles (Rennes et Brest)
- 14 agglomérations
- 59 intercommunalités
- 1230 communes

Mathilde nous raconte sa visite du Conseil Régional

Le Conseil Régional est composé de 83 conseillers (e)s régionaux élus tous les 6 ans. L'élection se fait au suffrage universel direct.

Il y a quelques temps en Bretagne on parlait soit breton, soit gallo (Breizh en breton ou Bertègn en gallo).

En Bretagne nous avons quelques symboles emblématiques de la région comme :



- Le Gwenn-ha-du (Le drapeau)



- L'Hermine (Le symbole)



- Le Triskell (Le symbole celte)

Pour plus d'information rendez-vous sur le site Bretagne.bzh.

Les élus des conseils municipaux des jeunes d'Erdeven, Étel et Ploemel, accompagnés d'élus et d'animateurs, ont été accueillis mercredi 24 mai au Conseil Régional par Juliette Jeanne, chargée de l'information européenne et citoyenne.

Une présentation détaillée de l'hémicycle et des compétences du Conseil Général a vivement intéressé le jeune public : les lycées, les transports, les ports de Brest et Saint Malo, les langues bretonnes... sont du ressort de cette Institution. Les questions ont été fort nombreuses, notamment sur la composition de l'assemblée, le plus jeune et le plus âgé parmi les élus, le déroulé d'une séance, les commissions, depuis combien de temps cet hémicycle existe...

A la suite de la visite, les jeunes ont pu se rendre au foyer des élus et admirer les photos des anciens présidents du conseil régional.



> 8 mai : Cérémonie au Monument aux Morts

CMJ représenté par Margaux ROBERT et Gaël MAGNEN.



P

Vie Communale

> Gratis Boutik

L'investissement du CMJ se poursuit assidûment à Gratis Boutik : ils sont présents deux par deux tous les samedi matin et accueillent les personnes (très nombreuses) qui viennent déposer objets et vêtements.

Article de Béatrice, adulte bénévole à Gratis Boutik

« Petites nouvelles de Gratis,

Tout d'abord un grand merci aux jeunes du CMJ qui s'investissent totalement tous les samedis matin avec beaucoup de ferveur et de joie, leur aide nous est précieuse.

Un grand merci à tous pour vos dons, pour votre implication dans notre démarche solidaire du « non jeté » du « transformable », de donner une seconde vie à toutes ces choses qui ne servent plus à certains mais qui feront le bonheur d'autres.

Nous travaillons de plus en plus avec les Associations de notre Commune qui sont à la recherche de matériel pour leurs manifestations. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous fermerons cet été le 6 Juillet à midi, la réouverture se fera le Samedi 14 Septembre à 9h30.

Bonnes vacances à tous, merci ».

> Projets

Parmi les projets en cours, une bibliothèque de rue est en cours de réalisation, un sondage sur les souhaits des ploemelois a été réalisé le 25 mai.

Les jeunes vont travailler sur les règles de vie à la cantine et s'impliqueront dans le projet de la cour de l'école. Des cours de secourisme sont envisagés à l'automne.



Service jeunesse

> Centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 9 ans, dès que les enfants sont scolarisés.

Il s'agit d'un lieu de vie collectif où l'enfant passe des moments de détente et de loisirs. On y apprend le respect, l'autonomie, la bienveillance afin de bien vivre ensemble nos vacances. Durant les vacances de Pâques, les enfants ont été de découverte en découverte : des jeux sportifs, des jeux de coopération, du bricolage (construction d'un mini Tipi, bilboquet poisson,...).

Également des sorties : karting, équitation mais aussi la « balade du Père Nicolas » et le parc animalier et de loisirs « chez Dames Natures ». La bonne humeur, les délires et les éclats de rires étaient au rendez-vous.

Nous terminons la journée par le goûter suivi des départs à partir de 17h. Un temps de garderie est proposé pour ceux qui en ont besoin jusqu'à 18h30 dans les locaux.

Les adresses mail ticketssport@ploemel.fr et accueilsdeloisirs@ploemel.fr sont supprimés. Désormais, vous devez adresser vos mails à l'adresse suivante : enfancejeunesse@ploemel.fr

> Tickets sports

Les tickets sports favorisent la rencontre et l'échange pour les 10/14 ans et permettent aux jeunes d'évoluer dans un groupe, de cohabiter avec les autres, de découvrir les règles du bien vivre ensemble.

Il accueille les jeunes sur les différentes périodes de vacances, l'animateur propose des animations et accompagne les 10/14 ans dans la mise en place de leurs propres idées d'activités. Ce fût le cas sur les vacances de Pâques, il y en a eu pour tout les goûts : animations sportives (hockey, flyfoot, bumball...), activités créatives (fabrication porte-photos, peinture tableau, atelier porte bougeoir...), des sorties (char à voile, piscine, karting,...), cuisine, jeux de société, grands jeux (fortnite, team building charades).

Une soirée a été organisée et elle a rencontré un grand succès, après-midi au trampoline park suivi d'un repas au Burger king et fin de la soirée à la patinoire de Vannes.

Une journée au parc d'attractions à Kingoland a clôturé dans la joie les vacances de Pâques.



Ça Cartonne

En ce dimanche 16 juin, très ensoleillé, zèbre, panthère et ours ont embarqué à bord de « l'Arche de Noé » conçu et construit par les membres du Conseil Municipal des jeunes sous la houlette d'Alban.

Pour cette 5^{ème} édition et 3^{ème} participation du CMJ, Margaux, Noé et Louis ont vaillamment ramé et ramené leur bateau à bon port sous les applaudissements des nombreux spectateurs.

Avis aux familles

> Dossiers d'inscription accueil périscolaire / ALSH / Restaurant scolaire

Le dossier concernant la rentrée 2019/2020 a été distribué courant juin.

Afin d'organiser au mieux l'accueil de votre(vos) enfant(s) et ainsi garantir une prise en charge satisfaisante en matière d'encadrement et de sécurité, le dossier d'inscription doit être complété entièrement et accompagné des pièces demandées. (Attestation d'assurance, renseignements médicaux).

Dès lors que votre(vos) enfants fréquente(nt) le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire, ils sont sous la responsabilité de la Commune et non

de l'école d'où la nécessité d'avoir connaissance de toute information concernant l'enfant.

Nous vous rappelons l'importance d'actualiser ce dossier tous les ans car des changements peuvent être constatés dans la situation personnelle de votre foyer, les informations liées à votre(vos) enfants qui permettront au personnel Communal d'appréhender toute situation dans les conditions les meilleures.

Nous comptons sur votre compréhension.

P

Vie Communale

> Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi : 8h30 à 12h / 14h à 17h
Mardi : 8h30 à 12h / 14h à 17h
Mercredi : 8h30 à 12h
jeudi : 8h30 à 12h / 14h à 17h
vendredi : 8h30 à 12h
samedi : 9h à 12h

Pendant la période estivale (juillet et août), l'accueil de la mairie sera fermé le samedi matin et ouvert le vendredi après midi.

Nouvelle entreprise



> Julien BUFFET

COUVERTURE - ZINGUERIE - FERBLANTERIE
Neuf et rénovation
Entretien et réparation
Démoussage - Ramonage

06 95 72 46 55
sarljulien.buffer@gmail.com



Erwan SOUFFACHÉ

Erwan SOUFFACHÉ, jeune ploemelois de 19 ans et joueur au sein de l'E.S.Ploemel, vient d'intégrer l'armée française.

En octobre 2018, il a intégré l'ENSEOA (École Nationale des Sous-officiers d'Active) à Saint-Maixent.

Le 4 juin dernier, après 8 mois d'école pour une formation militaire générale, Erwan a reçu ses premiers galons de sous-officier (sergent) des mains de son parrain Henri ROUSSEL (Président des Anciens combattants de Ploemel et de la 1597ème section des médaillés militaires de l'ex-canton de Belz).

Il a effectué cette formation dans la 329ème section au nom de l' « Adjudant-chef Marcel MARGUIER ». Il va poursuivre son cursus par la partie technique à l'école du matériel de Bourges (Cher). Il rejoindra ensuite son unité au 3ème RMAT (régiment du matériel) à Muret en Haute-Garonne. Ce régiment est le seul à vocation parachutiste de l'arme du matériel.

Cette cérémonie a marqué son entrée effective au sein de l'armée, avec un contrat initial de 5 ans, et clôture sa formation sur la place d'armes de Saint-Maixent.

Souhaitons-lui une belle et longue carrière.



Paddle Trophy

Les 15 et 16 juin 2019 ont eu lieu les différentes étapes du paddle trophy.

C'est donc par une journée ventée et pluvieuse que l'équipe de Ploemel, invitée par AQTA, s'est élancée dans l'aventure de « la marche sur l'eau ».

Elle devait se dérouler entre le Bono et Saint Goustan, mais la météo était tellement capricieuse, qu'elle s'est finalisée par un circuit à saint Goustan.

Notre fière et courageuse équipe, composée d'agents communaux et d'élus : Sonia GILLOUARD, Anne Laure QUILLERÉ, Anthony GUEGEN, Guillaume LE CHAPELAIN et Manu PODER, s'est élancée sur ces planches gonflables munie d'une pagaie, à la seule force des bras, pour affronter le crachin et le vent.



Ce fut un grand moment de plaisir et de rires pour ce sympathique petit groupe en grande partie novice dans cette discipline.

Merci à eux ainsi d'avoir si fièrement représenté la commune de Ploemel.

P

Vie Communale

Les brèves des services techniques

> Travaux RD 102

Depuis 20 ans, le tronçon de la route départementale 105 du carrefour de la rue En Dachenn jusqu'au carrefour de la route départementale 186 n'avait pas eu de travaux importants.

Un aménagement a été réalisé en avril dernier consistant en la réalisation d'une nouvelle couche de roulement financée par le conseil départemental et la sécurisation avec la réalisation de trois plateaux surélevés financés par la mairie.

Afin d'optimiser ce tronçon, le régime de priorité a été modifié et la vitesse a été réduite à 30 Kms/heure.



Vie Communale



> Travaux chapelle de Saint Méen

La mairie procède actuellement à la rénovation de la chapelle de St Méen.

Par la consolidation du pignon ouest, le re-jointement de l'ensemble de l'édifice et la reprise de l'assainissement des eaux pluviales autour du bâtiment.



Dans le cadre de la rénovation de la mairie, les services techniques ont procédé à l'aménagement paysager du patio entre la mairie et la chaumière, ainsi qu'à la démolition des sanitaires et l'ouverture du mur en vue des travaux d'extension de la médiathèque.



> Mané Bogad

Une gestion différenciée a été mise en place au parc de Mané Bogad, avec des zones de tontes espacées et la création d'une jachère fleurie.



Petite enfance

> Les assistantes maternelles réalisent leurs tapis de lecture

Chaque année les Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) de Belz, Plouharnel et Saint-Philibert, mènent un projet autour de la réalisation d'un outil pédagogique par les assistantes maternelles elles-mêmes. En 2018 le projet portait sur la conception d'un tapis de lecture, en cours de finalisation et présenté mercredi 27 mars à 20h à Erdeven. Il vient compléter les différents outils de travail réalisés depuis 2015 : le livre tactile, le cd de comptines et les marionnettes, tout en faisant écho aux différentes actions des RPAM en faveur du développement du jeune enfant.

Le tapis de lecture : illuminer le récit et valoriser le livre

Support ludique d'animation, le tapis de lecture permet de donner vie aux récits en s'appuyant sur les différents univers qu'il représente, ses couleurs et sa variété de textures. Cet outil pédagogique offre une diversité dans la narration, propice à l'utilisation de chansons, comptines, jeux de doigts, marionnettes... selon le scénario conçu par l'assistante maternelle. Ainsi en 2018, 5 assistantes maternelles volontaires des RPAM de Belz, Saint-Philibert et Plouharnel ont travaillé à la confection de leur tapis de lecture qui prend la forme d'un joli plaid. Ses composantes ont été étudiées et déterminées selon les habitudes des enfants, sous l'œil avisé d'Emmanuelle Delebecque, couturière. 3 mondes y sont représentés : la ferme, le jardin et la forêt à

travers les quatre saisons pour de nombreuses déclinaisons d'histoires. Cet outil pédagogique est une douillette invitation à plonger dans un imaginaire, il éveille l'intérêt et la curiosité des tout-petits pour l'objet qu'est le livre.

« Les Relais Parents Assistants Maternels ont pour mission la professionnalisation des assistantes maternelles et la valorisation de leurs compétences. C'est pourquoi les Relais de la Communauté de Communes organisent chaque année des ateliers de création d'un nouvel outil de travail qualitatif. Ces projets, accessibles à tous, bien que limités en nombre de places, permettent aux assistantes maternelles d'acquiescer de nouvelles compétences techniques et de développer leur créativité. Ce sont aussi des temps d'échanges et de questionnements très enrichissants dans le cadre de leur métier. En effet, le tapis de lecture nécessite, au-delà de la création de l'objet, la construction de scénarios mettant en scène une grande histoire faite de petites histoires (livres). Plus qu'un simple outil pédagogique, c'est un outil d'entraide mutuelle et d'aide à la réflexion collective, les scénarios seront conservés et partagés entre les professionnelles » explique Lénaïck LE PORT-HELLEC, Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Un tapis de lecture à partager

En cohérence avec le projet des « Livres à Partager », le tapis de lecture permettra la mise en scène des histoires « coups de cœur » des

assistants maternels, d'utiliser les comptines du cd enregistré en 2016 ou encore des marionnettes confectionnées en 2017. Le tapis, accompagné de ses scénarios, est mis à la disposition des assistants maternels des RPAM de Belz, Plouharnel et Saint-Philibert ainsi que des médiathèques de Belz, Erdeven, Etel, Plöemel, Locoal-Mendon, Carnac, Plouharnel et Saint-Philibert.

« Ces projets menés depuis 2014 ont permis de créer des outils complémentaires qui font écho à l'ensemble des projets menés par les Relais Parents Assistants Maternels et plus largement aux projets Petites Enfance de la Communauté de Communes. En effet, le partage de compétences, la mutualisation des moyens et la réflexion collective au service du développement de l'enfant sont les moteurs des actions entreprises. Depuis le 1er janvier 2019, l'ensemble des RPAM du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique sont désormais intercommunaux, portant ainsi leur nombre total à 7. Aussi, cette année le projet de création d'un outil pédagogique devrait prendre une nouvelle dimension et rayonner sur nos 24 communes » complète Lénaïck Le PORT-HELLEC, Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Contact presse :
Régis GASNIER
Service Communication
Auray Quiberon Terre Atlantique
02 22 76 03 94 / 06 30 88 08 06



La Police municipale vous informe

> Stationnement



RAPPEL

Depuis le 1^{er} juillet 2015, les stationnements sur le trottoir, piste cyclable et passage pour piétons sont des contraventions de 4^{ème} classe dont le montant s'élève à 135€.

> Entretien de parcelles

Nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental et le code de la voirie routière vous impose d'entretenir vos propriétés et ses abords pour éviter la prolifération d'animaux et plantes nuisibles, de limiter les risques d'incendies et le gêne sur la voie publique. Merci de votre collaboration.



> Respectez vos voisins

RESPECTEZ LES HORAIRES POUR EFFECTUER VOS TRAVAUX

- de 9h à 12h et de 14h00 à 19h du lundi au samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés





Nocturne à Ploemel

Le Parc de Mané Bogad a été labellisé refuge LPO en fin d'année 2018. Une convention a été signée entre la Municipalité de Ploemel et la LPO Bretagne. C'est donc tout naturellement que la LPO Morbihan, groupe de la LPO Bretagne, a proposé d'y organiser cette année la 13^{ème} édition de la nuit de la chouette.

Cet évènement créé par la LPO France et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux en 1995, est destiné à faire découvrir les rapaces de nuit au plus grand nombre. Il a lieu tous les deux ans.

Plus de 110 personnes, dont Monsieur le Maire accompagné de quelques élus et des membres du conseil municipal des jeunes se sont rendu à la salle du Groëz-Ven mise à disposition par la commune.

David LEDAN ornithologue, animateur et photographe de talent, y a présenté ses photos de rapaces de nuit réalisées dans de nombreux pays. Puis c'est à pied, à travers les rues de la commune que le groupe encadré et sécurisé, par les bénévoles de la LPO s'est rendu dans la nuit au parc de Mané Bogad.

Silencieux et attentif, le groupe a eu la chance d'assister à un dialogue entre David LEDAN, excellent imitateur vocal et un couple de chouette hulotte, fort surpris de cette intrusion dans leur parc. Pour finir cette soirée très réussie le groupe est retourné sur la Place du Groëz-Ven où les amateurs ont pu continuer à échanger sur leurs connaissances des rapaces de nuit.

A la suite de cette soirée une nouvelle convention Refuge à été signée avec une entreprise qui gère un parc de jeux pour enfants portant à trois les terrains labellisés Refuge LPO et augmentant de ce fait les surfaces protégées de la commune.

**Bruno TANDEAU DE MARSAC,
Vice-Président LPO Bretagne**

Cette nuit de la chouette initiée par la LPO a fait escale sur la commune. Une seconde édition réussie qui avait pour objectif de mieux faire connaître les rapaces de nuits, chouettes, hiboux, mais aussi d'attirer l'attention sur les menaces d'origines humaines qui pèsent sur ces espèces. « qu'est ce l'on transmet à nos enfants ? » questionnait David LEDAN qui avec passion et humour a démontré au public venu en nombre la beauté et la diversité de ces espèces dans le monde et en France. Il a recommandé de sauvegarder les vieux vergers, les arbres creux, de conserver les haies bocagères, d'installer des nichoirs et laisser des trous dans les vieilles bâtisses ou les granges. Toute cette sensibilisation progressive à la protection de l'environnement favorisera l'installation de refuges.

Une chouette soignée passionnante !



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
MORBIHAN





Journée de la pêche

> 2 juin 2019, c'était la journée nationale de la pêche en France

Lors de cette journée, le grand public est invité à découvrir la pêche gratuitement dans le cadre d'une animation réalisée par une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).

A cette occasion, l'AAPPMA « La Gaule Alréenne », en collaboration avec la municipalité de Ploemel, a organisé une animation autour du plan d'eau de Mané Bogad ! Les bénévoles étaient épaulés par la Fédération de Pêche du Morbihan pour la logistique et l'encadrement du public.

Une animation pour les jeunes !

L'animation était proposée aux jeunes de moins de 18 ans à laquelle 22 participants ont pris place ! Tous ont pu découvrir la pêche au coup et leurs premiers poissons sous les conseils des bénévoles. A l'issue de l'après-midi, environ 60 poissons ont été capturés puis relâchés parmi lesquels des goujons, des gardons ou encore des black-bass ! Tous les participants ont pris du poisson, bravo à eux !

De Nombreuses récompenses !

De très nombreux lots ont récompensé les participants de leur patience et de leur participation ! Ces lots ont été offerts par la Fédération de Pêche du Morbihan et par le magasin Alré Pêche et Chasse d'Auray !

Tous les participants ont reçu un diplôme du pêcheur à conserver précieusement !

La Gaule Alréenne, une AAPPMA dynamique et investie !

L'AAPPMA La Gaule Alréenne est l'association gestionnaire du patrimoine halieutique du territoire du Pays d'Auray. A ce titre, elle a pour missions principales la protection des milieux aquatiques et la promotion du loisir-pêche !

L'association regroupe ainsi plusieurs centaines d'adhérents et délivre environ 700 cartes de pêche chaque année !

Ainsi, l'AAPPMA La Gaule Alréenne participe activement à la préservation de la ressource piscicole et à la restauration des cours d'eau de son territoire ! A titre d'exemple, l'AAPPMA s'occupe des cours d'eau des bassins côtiers du Loc'h, du Kergroix ou encore du Gouyanzeur.

Nous réalisons également de nombreuses animations sur le territoire à l'instar de la Journée de la Pêche organisée à Ploemel !

LA GAULE ALRÉENNE EN QUELQUES CHIFFRES :

- **1 pêcheur sur 3** : a moins de 25 ans !
- **230** : C'est le nombre de jeunes pêcheurs formés chaque année !
- **15** : Administrateurs dévoués à la pêche sur le Pays d'Auray
- **4 km/an** : C'est le linéaire de rivière entretenu par l'association chaque année
- **700** : C'est environ le nombre de cartes de pêche délivrées chaque année sur notre territoire !
- **476** : C'est le nombre de km² du territoire de gestion de l'AAPPMA !

Bravo à tous !

Merci à la mairie de PLOEMEL et à notre partenaire !





Favoriser la biodiversité

> au parc de Mané Bogad

La commune de Ploemel est engagée depuis plusieurs années dans la réduction de l'utilisation des pesticides et elle accompagne les habitants dans le changement de ses pratiques de jardinage et sur la perception de la végétation en ville.

La commune fait le pari d'une gestion plus respectueuse de l'environnement sans perte de qualité pour l'entretien du parc de Mané Bogad. Elle souhaite favoriser notamment l'accueil des oiseaux et vient de signer une convention en ce sens avec la LPO.

L'animation proposée le samedi 30 mars par la municipalité avec le concours du syndicat mixte de la Ria d'Etel dans le cadre du programme « eau jardin » invitait le public et les enfants des écoles à participer à la plantation d'une prairie fleurie. Le succès a été au rendez-vous. Des stands autour des jachères fleuries, le jardinage au naturel et comment réussir son compost ou paillage avec des animateurs d'AQTA, avec également la présence de la LPO, complétaient cette action. Les services techniques ont contribué à la préparation du terrain et au semis. Cette occasion était aussi l'opportunité de sensibiliser le public à la « gestion différenciée » des espaces publics.

En route vers la déchèterie !

Rapportez tous vos bidons pleins ou vides à la déchèterie !

Au 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle impose une interdiction d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Bidons et emballages pleins ou vides

Zéro pesticide c'est 1000 fois mieux pour la planète



Une longère en bois à Ploemel

> Une maison à énergie positive en auto construction

Il y a 15 ans, nous avons fondé la Compagnie de théâtre et de comédie musicale FREDONIA - la compagnie de la confiance. Dans nos créations, nous abordons de façon pédagogique comment véhiculer des messages positifs sur la solidarité, l'évolution des jeunes, la confiance, le handicap.

Et depuis 15 ans, nous jouons ces situations sur scène, nous les mettons en scène pour que des jeunes ou des adultes les jouent. Et comme le disent si bien Pierre RABHI DES COLIBRIS et Cyril DION (film Demain), nous avons besoin de passer à l'acte, de faire notre part en visant 5 critères : l'autonomie alimentaire, l'autonomie énergétique, l'ouverture, le partage et le projet commun.

Depuis quelques années se sont développées des pratiques de construction qui permettent de rendre une maison écologique, passive (qui ne consomme pas) et même positive (qui produit son énergie). Alors plutôt que d'acheter une maison pour la transformer, pourquoi ne pas construire une maison pleine d'énergie positive ! (puisque nous étions en location).

« Construire sa maison n'est pas chose aisée ! » nous ont dit nos amis. Tout à fait d'accord. Seulement, nous avons déjà construit un voilier de 12m et nous avons navigué en famille pendant 1 an. Et depuis, nous parcourons les mers européennes avec lui. Alors une maison ! Pas de danger de couler, beaucoup d'angles droits et des plans relativement simples en comparaison... (C'est à notre portée). On va se lancer !

Il restait à trouver la commune proche du mouillage de notre bateau qui accueillerait notre construction. Nous avons trouvé un terrain à Ploemel qui nous plaisait bien et dont le permis de construire déjà déposé convenait à notre projet.

Mais (était) est-il possible de construire en bois dans le Morbihan ? Nous avons posé la question au Maire Jean-Luc LE TALLEC et à son adjoint Yannick LE NINIVEN qui nous ont rassurés et qui nous ont très bien accueillis.

C'était parti pour se retrousser les manches aidés par l'association des Castors de l'Ouest, par la Maison du Logement à Auray et sous l'œil bienveillant et aidant de nos voisins. Nous avons sollicités des artisans pour le terrassement, pour la réalisation de la dalle et du vide sanitaire, pour la couverture et pour la pose des menuiseries. Nous avons réalisé nous-mêmes le montage de l'ossature en bois, des murs, de la charpente, des planchers, des bardages, de l'isolation. L'extérieur est bientôt terminé. Et nous allons pouvoir nous atteler à l'intérieur, les cloisons, les sols, la plomberie, l'électricité et le chauffage toujours avec les conseils avisés des Castors de l'Ouest.

Et bien sûr pendant ce temps là, nous poursuivons les activités de Fredonia, le développement du projet « 1 jour en 2030 », à Nantes et dans le Morbihan avec des spectacles, des ateliers, des stages et des interventions dans les écoles.

Notre devise est « faire grandir la confiance en soi, dans les autres et dans l'avenir par le théâtre et la chanson ». Une façon d'y arriver est de se mettre en action pour obtenir des résultats. Et quelle satisfaction de voir de monter sa maison de ses propres mains et d'en faire bénéficier les autres!

Pour plus d'infos :

www.tibelvie.over-blog.com, www.fredonia.fr

Hervé et France DE BELLOY

CCAS

> Hommage à Marie-Louise RIBOUCHON, agent du Service public

Pour une fois, il ne s'agit pas de rendre hommage à un grand de la Nation mais à un humble agent du Centre Communal d'Action Sociale de Ploemel.

Oui, Marie-Louise était un simple agent du Service Public. Il faut entendre ici simple au sens noble du terme, c'est-à-dire « qui agit sans prétention, sans calcul ». Agir sans prétention et avec attention auprès des personnes âgées et dépendantes était son credo.

Originaire de la Trinité-sur-Mer, Marie-Lou a travaillé comme auxiliaire de vie au CCAS de Ploemel pendant plus de 17 ans, après avoir exercé un temps en région parisienne. Une vie à prendre soin des autres, avec engagement.

Approchant de l'heure de prendre une retraite bien méritée, la vie en a décidé autrement, et c'est elle qui a été l'objet de soins qui n'ont malheureusement pas suffi à lui permettre de profiter de sa famille plus longtemps. Elle s'est éteinte en décembre de l'année dernière.

Il est de coutume d'écrire un mot lors du départ en retraite d'un agent, je n'en ai pas eu la possibilité. Pourtant il était hors de question de ne pas lui rendre un dernier hommage. Bien que la connaissant, j'en suis sûr, elle n'aurait pas aimé cela. Marie-Lou n'aimait pas être dans la lumière.

Marie-Lou avait du caractère, un caractère très affirmé même mais elle avait une attention toute



particulière pour les bénéficiaires qu'elle accompagnait, des gestes rassurants et apaisants. Lorsqu'on lui demandait pourquoi elle faisait ce métier, elle répondait qu'elle aimait les personnes âgées. Je suis sûr que c'était vrai. Certaines de ces personnes parlent encore d'elle avec émotion et regret.

Aussi qu'à travers l'hommage individuel rendu à Marie-Lou, il soit rendu hommage à tous ces invisibles qui réalisent leur tâche quotidienne sans attendre de reconnaissance, simplement parce qu'ils savent qu'ils sont à leur place et que ce qu'ils font est juste, récompensés par le sentiment d'être utiles. Être utile à l'autre : la finalité du Service Public.

Marie-Lou, vous avez incarné ce service public, par ce petit mot, c'est aujourd'hui lui qui vous dit MERCI. Vos collègues qui ne vous oublient pas...

> Repas et colis des aînés

CHANGEMENT DES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS.

Le repas du C.C.A.S. aura lieu cette année le samedi 12 octobre 2019.

« Jean-Luc LE TALLEC, Président du C.C.A.S., et les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir de convier les aînés âgés de 70 ans et plus au repas qui se tiendra le samedi 12 octobre 2019 à 12h à la salle polyvalente du Groëz Ven ».

Afin de prévoir le nombre de convives, vous voudrez bien vous inscrire auprès de Manuel PODER en envoyant :

- **Un mail à : aideadomicile@ploemel.fr, ccas@ploemel.fr**
- **Un sms au 06 88 38 03 85**
- **Ou en déposant vos coordonnées à la mairie à l'attention de Manuel PODER.**

Nous vous remercions d'indiquer vos noms, prénoms, date de naissance, adresse, numéro de téléphone en confirmant votre présence.

Les aînés âgés de 75 ans et plus qui ne peuvent assister au repas se verront offrir un panier gourmand.

Afin de prévoir le nombre de paniers, nous vous remercions de nous indiquer vos noms, prénoms, date de naissance, adresse et numéro de téléphone. Les modalités d'inscription sont les mêmes que pour le repas.

**Nouvelle adresse mail du ccas : ccas@ploemel.fr
(L'ancien mail aide à domicile sera prochainement supprimé)**

SAAD – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

> En quête d'amélioration continue du service rendu

La finalité du SAAD est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées et ou handicapées, en les accompagnant dans les actes du quotidien et en privilégiant la préservation de l'autonomie de la personne aidée.

Ce service est rendu par des professionnelles dont les missions sont :

- La réalisation et l'aide à la prise des repas.
- L'entretien du domicile et du linge.
- L'aide à la conservation de l'hygiène corporelle (toilette).
- L'accompagnement aux déplacements (aide aux transferts, accompagnement à la marche...).
- Le maintien des rythmes et repères journaliers.
- Le maintien de la vie sociale (courses, promenade, visite des amis...).
- Stimulation intellectuelle (jeux, lecture, discussion...).

Ainsi les Auxiliaires de Vie sont amenées à réaliser des missions importantes auprès d'un public parfois fragile. Dans ce cadre, les compétences du Service Aide et Accompagnement à Domicile sont régulièrement contrôlées par différents organismes dont :

- Le Conseil Départemental qui autorise le service à exercer son activité et qui détermine le tarif horaire de sa prestation. Pour 2019 : 20,65 €.
- L'état via la Direction Générale des Entreprises qui contrôle l'activité.
- Les caisses de retraite.
- La Haute Autorité de Santé qui crée des protocoles et accompagne les services.

Leur objectif : s'assurer de l'amélioration continue de la qualité de service.

En 2018, le service de Ploemel a procédé à son évaluation interne (obligation légale tous les 7 ans) selon un référentiel de questions évaluant quatre grandes thématiques

- Le respect des droits de la personne aidée.
- La prévention des risques.
- La promotion de l'autonomie et la qualité de vie.
- La continuité de l'accompagnement et la coordination des interventions.

En septembre 2019, le service fera réaliser son évaluation externe par un organisme indépendant.

En fin d'année 2018, le service a également adhéré à la Charte nation Qualité (CnQ) dont le but est encore de contrôler l'activité et de faire reconnaître les compétences du service.

Concrètement suite à ces évaluations et contrôles les axes d'améliorations suivants ont été validés :

- La formation des personnels : une des auxiliaires de vie a suivi et obtenu un certificat de compétences professionnelles pour accompagner les publics les plus fragiles.
- **La mise en place d'une formation de sensibilisation aux risques de maltraitance qui a entraîné la rédaction du référentiel de bonnes pratiques : démarche éthique commune à tous les intervenants en vue de bien agir auprès des bénéficiaires afin de prévenir les risques de maltraitance.**
- Le métier étant exigeant un « axe bien-être au travail » a été également développé pour les intervenantes : séances de relaxation/do in. L'objectif est de permettre aux agents d'avoir un temps pour eux



et de lutter contre les risques de maladies professionnelles.

- Mettre en place des temps de rencontre pour les bénéficiaires : le service a pour objectif de multiplier les occasions de sortir du domicile pour les bénéficiaires ou les aidants principaux. C'est dans ce cadre que le 18 avril dernier, une rencontre intitulée « Y a pas d'âge pour jouer » a permis de faire se rencontrer bénéficiaires du service et jeunes de l'accueil de loisirs de Ploemel. Ils ont pu ensemble partager et s'amuser autour de jeux de société, jeux en bois, jeux sportifs et au final de profiter d'un goûter offert et réalisé par les jeunes de l'accueil. Un beau moment d'échange et de partage intergénérationnel.

Toutefois, le service d'aide à domicile continue d'apporter des prestations et a besoin de personnel, idéalement formé pour répondre à ces enjeux d'amélioration. Or il est de plus en plus difficile de recruter des professionnels formés, ils ne sont plus assez nombreux. Il est également difficile de les maintenir sur le poste.

Aussi toute personne qui serait intéressée par le métier peut prendre contact avec le responsable du service afin de valider ensemble cette orientation et le cas échéant accompagner le postulant vers ce métier au plus proche du public. Un métier pour lequel la demande ne cessera d'être exponentielle au vu du vieillissement de la population, de l'attractivité de la région Bretagne et des politiques de maintien à domicile.

Prenez contact avec le CCAS de Ploemel, vous êtes bienvenu(e) !



CCAS

> Les missions du CCAS

Son rôle : le C.C.A.S. intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

Le pilotage du CCAS est assuré par un Conseil d'Administration composé pour moitié d'élus et pour l'autre moitié de citoyens issus de la population de la commune.

Les missions du CCAS de Ploemel :

Écouter et orienter les demandeurs en fonction des besoins.

Accompagner et instruire les dossiers de demande d'aide sociale :

- Aide Sociale Générale
- Allocation Personnalisée d'Autonomie
- Dossier de prestation du handicap en lien avec la Maison De l'Autonomie
- Dossier Revenu de Solidarité Active, Couverture Maladie Universelle - Complémentaire, ...

Apporter des aides légales et extra-légales :

- Fonds Solidarité Logement (aides aux impayés d'énergie, téléphone, eau...)
- Autres aides mises en place par le C.C.A.S.

Mise en place d'animations d'action sociale :

- Programme d'ateliers facilitant le « bien vieillir »
- **Gestion d'un Service d'Aides et Accompagnement à domicile**

3 Le rendez-vous en mairie



Prenez rendez-vous
exclusivement au
service habitat.
04 76 20 64 74



Informez, conseillez, échangez.

Un projet particulier :

« Les Bons clics » outil d'inclusion numérique.

LES BONSClics
Se simplifier la vie avec internet !

Avec **Les Bons Clics** apprenez à utiliser internet et à réaliser vos démarches en ligne.

Je me forme aux bases du numérique

> Animation prévention autour du thème de la conduite chez les seniors

Le CCAS de Ploemel organise, en partenariat avec la Prévention Routière, une conférence autour du thème : « Conduite chez les Seniors ».

Où en êtes-vous avec le code de la route ? Avez-vous intégré les nouvelles règles de circulation, les nouveaux panneaux ?

Vous pourrez y obtenir toutes les réponses à vos questions.

L'animation se déroulera en deux temps :

1^{er} temps : conférence

Le 8 octobre une conférence de 14h à 15h30 avec les thèmes liés à la conduite : la santé au volant, le code de la route, les règles de conduite...

Ouverte à tous, l'inscription est toutefois souhaitable pour des raisons d'organisation.

Inscription auprès du CCAS au 02 97 56 76 15 ou du 06 88 38 03 85.



2^{ème} temps : une journée d'ateliers

Les ateliers se composent d'un temps de conduite avec un moniteur, de quiz, d'un essai de matériels simulant une consommation d'alcool...

Les ateliers se dérouleront de 9h à 12h et de 14h à 17h le mardi 15 octobre.

Attention : Réservation obligatoire pour les ateliers auprès du CCAS 02 97 56 76 15 ou 06 88 38 03 85.

Au plus tard pour le 6/09/2019. Nombre de places limité à 12 personnes.

> Le Chèque Énergie



AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODÊTES POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.

LE CHÈQUE ÉNERGIE €

MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES

- Solidaire**
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.
- Simple**
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).
- Juste**
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site :

www.chequeenergie.gouv.fr

rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité



Office de tourisme

> Être là. Au bon endroit. Au bon Moment. En Baie de Quiberon.

Pour cette saison 2019, l'Office de Tourisme Baie de Quiberon la sublime passe la vitesse supérieure et s'affiche à Paris, Rennes et Nantes grâce à une campagne de promotion. En même temps, l'Office de Tourisme intercommunal propose à ses visiteurs une expérience numérique innovante sur son tout nouveau site web :

www.baiedequiberon.bzh

Campagne de promotion 2019 :

La Baie de Quiberon s'affiche dans les transports urbains

À Paris Nantes et Rennes, la destination touristique de la Baie de Quiberon s'est affichée en grand du 8 mai au 4 juin dernier avec une campagne d'affichage aux couleurs de l'été.

Dans les couloirs du métro à Paris en version XXL, sur les arrières-debus à Rennes et Nantes et dans les TER Nantes Atlantiques, 5 affiches invitent à l'évasion en Baie de Quiberon. Sur les visuels, s'inscrivent des accroches qui résonnent comme une évidence : « Être là », « Au bon endroit », « Au bon moment », « Ensemble », « Aux origines ». Ces slogans sont accompagnés de visuels bien connus en

Baie de Quiberon, la Côte Sauvage, la Trinité sur Mer, le port de Saint-Goustan, la Ria d'Étel et Sainte-Anne d'Auray. Cinq facettes d'un même territoire.

Afin de prolonger et d'amplifier le message, une campagne digitale sur Facebook et YouTube a été activée en parallèle et met en avant plusieurs vidéos de promotions thématiques sur le territoire. Au total, cette campagne aura touché près de 9 millions de personnes dans l'Ouest et en Île de France afin de porter haut les couleurs de la destination.

www.baiedequiberon.bzh
un nouveau site web pour la destination.

Après plus de 10 mois de travail, le nouveau site web de l'Office de Tourisme est en ligne. Une présentation complète du territoire et toutes les informations pour s'y rendre et profiter d'un agréable séjour sont désormais à portée de clic. Ce site a été conçu d'abord et avant tout pour faciliter une navigation mobile, une évidence lorsqu'on sait qu'aujourd'hui 70% environ des internautes naviguent sur mobile. À l'automne, une place de marché sera mise en place afin de permettre aux hébergeurs et activités de loisir de commercialiser leurs offres directement sur ce site.

Une visibilité accrue sur le web proposée aux partenaires de l'Office de tourisme

Il est déjà possible pour les partenaires de l'office de tourisme de bénéficier de campagnes web sur www.baiedequiberon.bzh en page d'accueil, page intérieure ou en page webcam. D'une durée de 1 à 2 mois, ces séquences de visibilité sont proposées à des tarifs promotionnels : une offre de lancement à -20% et 10% de bonus si achat de plusieurs bannières.

Pour en savoir plus, se rapprocher de son office de tourisme de référence ou prendre contact par mail : m.juberay@baiedequiberon.bzh.

La collection print 2019

Cette année encore, l'Office de Tourisme invite tous les visiteurs à rayonner sur l'ensemble de la destination et à prendre plaisir à découvrir toute la richesse d'une Baie de Quiberon plurielle et toujours aussi sublime. Dans cette édition 2019, vous retrouverez les territoires de la Presqu'île de Quiberon aux îles, la Trinité-Sur-Mer au Golfe du Morbihan, d'Auray Saint-Goustan à Sainte-Anne d'Auray et enfin de la Ria d'Étel aux Dunes sauvages. Pour mettre en valeur cet extraordinaire terrain de jeux, le magazine de des-

mination 2019, regorge de suggestions du nord au sud, de la forêt aux îles. Il est accompagné de 4 guides pratiques, conçus comme autant de clés d'entrée sur notre nouveau territoire touristique.

Nos accueils touristiques

N'hésitez pas à nous rendre visite dans nos Offices de Tourisme. Nous prendrons plaisir à vous faire profiter pleinement de la Baie de Quiberon... un voyage de Carnac aux îles qui vous emmènera vers le sublime !

Pendant l'été, nos 13 Offices de Tourisme ouvrent tous 7 jours sur 7 à partir du 7 juillet et jusqu'au 1er septembre inclus.

L'office de tourisme accueillera également les visiteurs hors les murs, tout au long de l'été, le mercredi dans le tire bouchon.

Pour faciliter vos weekends ou vos vacances, nous proposons un large choix de croisières et visites à vivre dans notre belle région :

- **Croisières & îles** : les traversées vers Belle-Ile en mer, Houat, Hoëdic, Groix, croisières sur le Golfe et en Ria d'Étel, départ pour le Golfe ou Belle Ile depuis Auray, Erdeven ou La Trinité en car, location de voiture à belle Ile, cars touristiques à Belle-Ile...

- **Animations / spectacles** : billetteries de nombreux concerts et spectacles.

- **Loisirs** : Petits trains touristiques, balade en calèche, mobilboard, pêche en mer, séjour en thalassothérapie, pêche en mer, visite de chantiers ostréicoles et initiation pêche à pieds.

- **SNCF** : billets pour le tire-bouchon uniquement.

- **Parcs animaliers** : zoo de Pont Scorff, parc de Branféré, Aquarium de Vannes, Jardin aux Papillons.

Service billetterie : L'office de Tourisme vous facilite la vie

- En achetant vos billets "parcs animaliers" dans nos office de tourisme, vous bénéficiez d'un avantage !

- Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Pour la plupart de nos billetteries, les offices de tourisme d'Auray, La Trinité-sur-Mer, Erdeven et Quiberon peuvent réaliser des ventes à distance et vous transmettent votre billet par mail.

- Une envie d'évasion vers le Golfe du Morbihan ou Belle-Ile-en-Mer sans prise de tête ? Nous vous proposons des départs en cars

depuis Erdeven, Auray et La Trinité-sur-Mer toutes les semaines en juillet-août !

Plusieurs façons de découvrir le patrimoine local !

Chaque semaine en été, des visites guidées sont proposées par les guides de l'office de tourisme : St Goustan à Auray, l'île de St Cado à Belz, les mégalithes d'Erdeven et de Locmariaquer ou encore les vestiges du Mur de l'Atlantique à Plouharnel et les visites de l'opération Détour d'Art. Programme complet dans le guide Loisirs (p.64) et réservations dans tous les offices.

Ludique et pédagogique, la pochette jeux Détour d'Art est disponible à la vente à 3 € dans nos offices de tourisme. Elle contient 4 jeux de piste accessibles dès 6 ans avec l'aide d'un adulte, à partir de 7 ans en autonomie. 4 sites sont concernés : le sanctuaire de Ste-Anne d'Auray, la chapelle Ste-Avoye à Pluneret, la chapelle de la Trinité à Plumergat, la chapelle Notre-Dame de Pitié à Ploëmel.

Contact :
Xavier HÂPE - 02 56 54 81 78
x.hape@baiedequiberon.bzh

Les Amis de l'Orgue

> L'été musical à Ploemel

Jeudi 18 juillet 2019

Dominique ROBERT, Organiste titulaire de Notre-Dame de Dinard.

Laurent DHOOSCHE, Hautbois, soliste de l'Orchestre symphonique de Bretagne.

Bach, Langlais, Saint-Saëns, Franck, Mendelssohn, Fauré, Albinoni, Matthison-Hansen, Grieg.

Jeudi 25 juillet 2019

Francis WIRTH pianiste international.

Beethoven, Chopin, Ravel, Debussy.

Jeudi 8 août 2019

L'ensemble JAZZ POTES avec un jazz festif et joyeux.

Standard du latin Jazz et middle jazz.

Jeudi 22 août 2019

Comme tous les ans, **l'Orchestre symphonique de Bretagne** clôturera la saison avec le concours de Grant LLEWELLYN à la direction et Sébastien HURTEAU au violoncelle.

Lory, Offenbach et Bizet.



Les amis de l'orgue vous attendent nombreux pour passer de belles soirées musicales. Tous les concerts débutent à 20h30 (Église Saint André, Ploemel).

Entrée : 13 €, gratuit jusqu'à 12 ans.

École Publique du Groëz-Ven

> Les CM1/CM2 participent au Parlement des enfants

Cette année, les élèves ont participé au Parlement des enfants. Ils devaient rédiger une proposition de loi sur le « bon usage du numérique ».

Afin de permettre aux élèves de mieux comprendre le pouvoir législatif de leur pays et le parcours d'une loi, Monsieur PAHUN, député de la circonscription, ainsi qu'Yves NIORT, son attaché parlementaire, sont venus répondre aux nombreuses questions des enfants. L'après-midi fut très enrichissant : les élèves ont été curieux et ont beaucoup appris sur le rôle des députés et celui de l'Assemblée Nationale. Ce fut un beau moment de partage. Monsieur PAHUN les a écoutés avec attention et a répondu à chacune de leurs questions avec énormément de gentillesse, de bienveillance et de franchise.

Participer au Parlement des enfants, aura permis aux élèves de s'impliquer réellement dans une démarche citoyenne. Tous les enfants ont fait preuve de beaucoup de maturité et se sont largement investis dans cette belle aventure. Après quelques recherches, ils ont longuement débattu avant de se mettre d'accord pour rédiger cette proposition de loi.

Tout le monde était ravi de pouvoir vivre cette expérience très enrichissante. Leur proposition de loi n'a pas été sélectionnée. Mais chaque classe participante devra voter parmi les 4 propositions retenues.



> Sociorezo : un Serious Game

Un Serious Game est un outil utilisant les nouvelles technologies dans l'intention spécifique de faire passer un message de manière attractive.

Lors du second trimestre, sur tablette et par groupe de 2 ou 3, les CM1/CM2 y ont joué pendant près d'une heure. Cette séance avait pour objectif de sensibiliser, d'apprendre, d'informer tout en gardant l'aspect ludique tiré du jeu vidéo classique ou utilisant la simulation.

Ce Serious Game apporte une réflexion sur le monde d'internet, ses possibilités et ses dangers.

Sociorezo amène, chez les joueurs, une réflexion personnelle et des interrogations :

- Jusqu'où peut-on aller sur le web ?
- A qui parler ?
- A qui faire confiance ?
- Comment se faire des amis ?
- Comment faire le bon choix ?...

Après cette séance de jeu qui a permis de favoriser la réflexion, les élèves ont débattu sur les situations rencontrées et ont essayé de trouver des pistes de bonnes conduites. Les enfants ont adoré et se sont posés beaucoup de questions.

Ce jeu a eu le mérite de délier les langues et de discuter des différentes situations.

Cette expérience a aussi aidé les élèves dans la rédaction de leur proposition de loi sur le bon usage du numérique.



> Rallye Calcul@tice

Cette année encore, la classe des CM1/CM2 remporte la mention « EXCELLENT » au rallye CALCUL@TICE !

Un grand BRAVO à tous les élèves de la classe. Leur travail et leur sérieux a été encore une fois récompensé.



Le spectacle annuel de l'école a eu lieu le 28 mars.

Sur le thème des comédies musicales, les enfants ont entraîné un public nombreux et attentionné dans les univers de Mary Poppins, Roméo et Juliette, Singin In the Rain... Petits artistes avec beaucoup de talents ! Bravo les enfants !

> Permis vélo avec mention +++

Cette année, les CM1/CM2 ont été félicités par la policière municipale.

Elle n'a jamais obtenu d'aussi bons scores aux tests écrits. Les élèves ont aussi fait preuve de beaucoup de sérieux sur la piste vélo. Chrystel SANNIER CLOCHARD, policière municipale, a été impressionnée par l'ensemble des élèves. C'est que la classe s'était entraînée sur plusieurs séances

lors d'un cycle vélo. Comme quoi, le travail et l'entraînement paient toujours. Timéo EYDT a été sélectionné pour participer à la finale départementale de la Prévention Routière.

Tous les enfants étaient contents pour lui et Timéo était plutôt fier ! Un grand BRAVO et plein d'encouragement pour la suite !



> Liaison « école/collège » renforcée

Cette année encore, les CM2 ont été invités au collège des Korrigans pour participer à la journée d'une classe de 6ème et rencontrer leurs futurs professeurs. C'était à la fois un peu stressant et un réel plaisir. Le repas au self a beaucoup plu, ainsi que l'ambiance, les cours et les locaux.

Les enfants ont partagé davantage avec les collégiens car ils ont participé

à une rencontre chorale. Toute l'année, ils ont travaillé dur pour interpréter l'œuvre Tchikidan composée par Étienne Perruchot. Martine Lemaire, professeur de musique au collège, est venue régulièrement à l'école pour aider à préparer le spectacle.

Ce fut une expérience unique et très forte : une centaine d'enfants sur scène accompagnés par un orchestre harmonique. Parents, enfants, pro-

fesseurs et musiciens étaient très heureux de ce beau et exceptionnel moment de partage !



> Rencontre PS/CM : encore et encore !

Les CM continuent de se rendre auprès des plus petits de l'école pour partager de joyeux moments conviviaux.

Cette année, les rencontres ont été nombreuses et diverses. Les grands sont régulièrement allés lire des histoires aux plus jeunes ; ils ont participé à des ateliers de cuisine pour préparer des

gâteaux pour les anniversaires du mois ; petits et grands ont partagé des repas à la cantine ; ils ont aussi joué à des jeux de société ensemble.

Lors de ce dernier trimestre, les grands partagent avec les plus petits des « moments très british ». Les grands adorent vêtir l'uniforme anglais pour ces occa-

sions et apprendre des petites comptines en anglais aux petits. Pour clore, le trimestre, ils partageront un goûter anglais.

A chaque fois, les petits attendent leur binôme avec une grande impatience et les grands adorent vivre ces moments de partage et de complicité.

> Participation des CM1/CM2 au concours organisé par le Souvenir français

En novembre dernier, la classe s'était inscrite au concours organisé par le Souvenir français. Le sujet était : « Le Monument aux morts de votre commune ».

Vendredi 17 mai, des représentants du Souvenir français sont venus récompenser les élèves en leur offrant une série de livres. Les enfants étaient enchantés. Une surprise n'arrivant jamais seule, les CM ont appris que leur dossier avait été sélectionné pour la finale. Ce moment de partage intergénérationnel fut fort en émotion et particulièrement riche : merci pour toute cette reconnaissance !

Quatre élèves ont représenté la classe et sont allés le vendredi 7 juin à la préfecture de Vannes. Un grand moment puisque leur travail a reçu le 1^{er} prix. Les représentants de la classe ont reçu un lot de livre remis par Valérie SOLÈRE, directrice de cabinet du Préfet.



Tous les élèves ont été invités par le Souvenir français à participer à une journée mémorielle le 21 juin et se sont rendus dans un premier temps au Palais des arts de Vannes et dans un second à Saint-Anne d'Auray.

École Publique du Groëz-Ven

> Les élèves impliqués dans la vie de l'école

Lors des « portes-ouvertes », de nombreux élèves volontaires ont joué les « guides » auprès des familles désireuses de découvrir l'école.

Investis aux côtés des enseignants, ils ont cheminé à travers les différents lieux de vie pour faire découvrir locaux, professeurs, matériel

pédagogique, service périscolaire... La formule a rencontré un vif succès, tant au niveau des parents que des enfants.

« J'ai adoré ! Et j'aimerais bien recommencer ! » Dimitri.

« J'ai vraiment bien aimé faire découvrir aux parents et aux enfants l'école dont je fais partie » Titouan.

« C'était trop bien de guider les personnes pendant cette matinée. Au début, il n'y avait personne, mais après, il y en a eu plein ! » Emma.

> Projet arts visuels

En cette fin d'année, un projet d'embellissement de la cour a été mené.

Chaque classe de primaire a réalisé graphiquement des éléments sur le thème de la nature. Une artiste professionnelle (Noëlle Etienne) a agencé les productions des enfants pour en constituer des tableaux collectifs. Il ne restait plus qu'à nos petits artistes à user de leur précision et de leur attention pour colorier les différents panneaux. Cette fresque collective, apposée dans l'enceinte de l'école, apportera vie et couleurs sous le préau. Les élèves sont très fiers d'avoir pu contribuer à améliorer



collectivement leur cadre de vie ! Enseignants et enfants remercient chaleureusement la Municipalité pour sa contribution à la réalisation de ce projet fédérateur.

> Sinema e brezhoneg / cinéma en breton



Klasadoù divyezheg ar skol zo bet da welet tresadennoù-beve brezhoneg e sal Terraque Karnag. An abadenn-se oa kinniget get Daoulagad Breizh ha Ti Douar Alre.

Les élèves des classes bilingues sont allés voir des dessins animés en breton à l'espace Terraqué de Carnac. Cette séance était proposée par Doualagad Breizh et Ti douar Alre.

Semaine des mathématiques / sizhun ar matematikoù

Kelc'hiadoù 2 ha 3 skol deux kemeret pezh e sizhun ar matematikoù. Kinniget eo bet dezhe ur skoulmad bem' deiz.

Les classes de primaire de l'école ont participé à la semaine des mathématiques du 11 au 17 mars. Les élèves devaient résoudre une énigme par jour.

> Éducation à la nutrition

Une diététicienne affiliée à l'association Pileje, en partenariat avec la municipalité et la pharmacie de Ploemel, est intervenue à l'école avec les élèves de CE1 et de CE2/CM1 pour compléter les apprentissages déjà réalisés auparavant

en classe, sur les familles d'aliments et l'équilibre alimentaire.

Les enfants se sont montrés passionnés par cette intervention. Ils ont ainsi bénéficié d'une réelle interaction avec la nutritionniste, pouvant confirmer et approfondir leurs connaissances.



> Concours « Kangourou des mathématiques »

Les élèves de CE2 / CM1 travaillent régulièrement sur des énigmes mathématiques et sur des jeux de logique, seuls ou en équipes.

C'est une activité qui les amuse beaucoup et développe des capacités mathématiques dans un contexte ludique. Leur maîtresse a inscrit la classe au concours « Kangourou des mathématiques », qui s'est déroulé le 21 mars. Ce jour-là, tous les élèves inscrits au concours en France (et même dans d'autres pays) ont réfléchi en même temps à une série d'énigmes, adaptées à leur niveau.



Le résultat est allé au-delà de nos espérances : 2 des élèves de CE2 sont arrivés dans les 100 premiers sur plus de 29 000 élèves de CE2 participants (Manon est 5^{ème} et Glenn 93^{ème}), et 3 CM1 sont arrivés dans les 1 000 premiers, sur plus de 33 000 concurrents.

Bravo à eux !



> Prévention routière

Chaque année, les élèves de CE2 sont formés à la prévention routière.

Ils apprennent à repérer les dangers de la voirie, à se déplacer et à traverser en sécurité. Ils s'approprient le vocabulaire spécifique à la route et

découvrent la signification des panneaux. Après des séances théoriques en classe et une sortie pratique dans le bourg avec la policière municipale, ils passent le test du permis piéton. Et, encore une fois, tous les enfants de CE2 ont validé ce test cette année ! Bravo à eux !



> Visite à Branféré

• Les TPS/PS et MS/GS sont allés passer la journée au parc animalier de Branféré, terrain idéal pour la sensibilisation et l'éducation de la biodiversité.



> Musique maternelle



• Avec Sylvie, les trois classes de maternelles découvrent des instruments, des chansons et des écoutes musicales. Ils reproduisent des suites rythmiques et reconnaissent les différentes variétés de sons.

> Le 100^{ème} jour d'école

Judi 25 avril, les classes de CP de l'école du Groez-Ven ont fêté le 100^{ème} jour d'école. Depuis le début de l'année, les élèves comptent les jours de classe avec leurs enseignantes, « ce qui leur permet de faire des paquets de dix pour prendre conscience des dizaines et des unités en mathématiques », expliquent les maîtresses.

Pour l'occasion, chacun a apporté de bon matin, sa collection réalisée avec l'aide des parents dans le plus grand secret...

Durant cette grande journée, les enfants ont pu réaliser différents ateliers faisant référence au nombre 100 : résoudre 100 problèmes mathématiques, lecture compréhension autour d'un texte littéraire, s'exprimer artistiquement en réalisant leur idée de leurs 100 ans...

Puis, avec tous les élèves de l'école, les enfants ont soufflé les bougies du gâteau d'anniversaire du 100, et ont partagé le goûter.



Pour finaliser le projet, une exposition regroupant tous les travaux des enfants a été proposée au public.

École Sainte-Marie

Un second trimestre bien rempli et haut en couleurs

> Cours de théâtre à l'école Sainte-Marie avec Frédéric FARAGORN

A la rentrée des vacances de Noël, les enfants ont retrouvé Frédéric FARAGORN, écrivain, conteur et metteur en scène, avec qui ils avaient déjà travaillé il y a deux ans.

Durant 12 semaines, les enfants ont pu bénéficier de cours de théâtre. Chaque semaine, Frédéric est venu à la rencontre des écoliers pour constater leurs progrès. C'est ainsi que le 22 mars dernier tous les élèves de l'école, du plus petit au plus grand, sont montés sur les planches

de la salle Émeraude à Locoal-Mendon pour danser et se donner la réplique sur une pièce écrite par Frédéric « Défi pour un trésor ».

La qualité du spectacle proposé devant une salle comble témoigne du travail sérieux accompli par les enfants. Ayant développé la confiance en eux, ils sont montés sur scène avec beaucoup de puissance : chacun a incarné son personnage avec brio. Les comédiens ont surmonté leur peur ; ils ont été largement applaudis par le public ...



> Voyages pour les cycles 2 et 3

Une classe de neige

Les élèves de CM ont mis le cap sur les pistes enneigées des Pyrénées.

Les 36 élèves ont déposé leur valise pendant une semaine au centre du Pla d'Adet à Saint-Lary. Au programme de leur séjour d'une semaine : du ski, des balades en raquette mais aussi des visites pour découvrir le milieu montagnard. Ce séjour, riche en découvertes et en émotions a tenu toutes ses promesses. Une belle initiation à l'autonomie et la vie collective !



> Classe d'arts plastiques pour les CP/CE1/CE2

70 élèves de CP/CE1 /CE2 sont partis 3 jours au centre d'Éveil aux Arts plastiques de Cornouaille à l'île Tudy.

Au programme de leur séjour de trois jours, de l'art sous toutes ses formes et de manière ludique : peinture, sculpture, cours de dessin, poterie... mais aussi la découverte de cette île aux paysages sauvages et naturels où les enfants ont eu la chance d'être hébergés. Un séjour très enrichissant pour tous... A leur retour, les enfants ont pu rapporter leurs œuvres et une exposition a été organisée lors de la porte ouverte de l'école le samedi 27 avril.



> Du côté des maternelles

Évidemment en ce début d'année, les élèves de maternelle ont fêté les rois. Ils ont enfilé leur tablier de pâtissier pour apprendre à confectionner de bonnes galettes.

La frangipane n'a plus de secret pour eux, tout comme les crêpes dont ils connaissent également la recette !



Comme nos aînés qui ont créé lors de leur séjour à l'île Tudy, nous avons également réalisé de jolies œuvres en roulant des billes dans la peinture. Trop rigolo !



Deux spectacles ont été proposés pour les enfants de maternelle

« PITOU L'INDIEN » a émerveillé les maternelles le temps d'un après-midi !
et « TOI ET MOI SOUS LE MÊME TOIT », spectacle Méliscène offert par la mairie.

École Sainte-Marie

> La chasse aux œufs

Enfin Pâques est arrivé avec son lot de surprises, un petit lapin s'est invité à l'école semant des œufs partout...

Nous nous sommes donc intéressés à la poule et à ses œufs, nous avons ainsi décidé de faire un élevage de poussins...

Pour cela, nous avons demandé à David Kermorvant de nous apporter des œufs de sa ferme que nous avons mis dans une couveuse.

Quant aux enfants de GS, ils sont allés rendre visite aux résidents de la maison médicalisée Ty Ar Vuhé pour une partie de chasse à l'œuf !

LE LIEN INTER-GÉNÉRATION est enrichissant autant pour les résidents que pour les enfants



> Notre journée solidarité

Elle a eu lieu cette année le 28 mars. Les enfants ont décidé de venir en aide à l'association « Clown à l'hôpital ».

Clown à l'hôpital est une association constituée de bénévoles et de salariés qui apportent soutien, chaleur et réconfort aux enfants et adultes hospitalisés pour adoucir leur séjour. Monique est venue nous expliquer concrètement à quoi allaient servir nos dons. Nous sommes également allés célébrer le Carême à l'église de Ploemel.

Grâce à notre bol de riz, bol de pâtes, nous avons récolté des fonds qui serviront à aider les enfants hospitalisés. Merci les enfants pour votre participation.

> Le Prix des Incorruptibles

Tous les élèves de l'école ont participé au prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque : l'occasion de découvrir le principe du vote et surtout de lire !

Merci Marie-Laure et Flora de nous permettre de participer à ce concours autour de la littérature jeunesse et de nous recevoir tous les mois.



> Les activités sportives ne sont pas en reste

NATATION pour les CP qui goûtent au joie de l'eau à la piscine Alréo : On est bien dans l'eau ! on plonge, on saute, on apprend à nager. Pour les plus jeunes on perfectionne son aisance aquatique avec des petits jeux.

RUGBY pour les CE1/CE2 avec le club de Rugby d'Auray.

HAND-BALL pour les CM avec Jérôme COURVALET.



> Les portes ouvertes de l'école

L'école a ouvert ses portes aux nouvelles familles le samedi 27 avril, vous êtes venus nombreux ce samedi matin voir le travail des enfants au travers de différents ateliers animés par les élèves. Merci.



> Visite au ranch Calamity Jane

Le 3 juin, les maternelles sont allées en visite chez les indiens au ranch de Calamity Jane.

Une belle journée autour du thème des indiens que les enfants ont travaillé en classe avec leurs enseignantes.



> Kermesse

Le 29 juin, notre kermesse a connu un grand succès et a permis de déguster le cochon grillé.

**Le 2 juillet
une journée sportive
a été organisée.**



Vous pouvez nous retrouver sur :

<https://sites.google.com/view/ecolesaintemarieploemel/accueil>

Si vous souhaitez visiter les locaux, rencontrer l'équipe enseignante et inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec Sophie RENNESSON, la directrice au 02 97 56 83 26



Danserion



Nouvelle saison !

Une saison se termine que, déjà, il faut se remettre au travail pour les adhérents du cercle : Danserion Bro Ploemel !

Fort de la poursuite de la plupart de ses danseurs, un cercle, bien étoffé par l'arrivée de quelques novices, s'est très vite remis à l'ouvrage pendant l'hiver afin de renouveler son spectacle saison 2019.

Clément et Fanny, accompagnés de quelques musiciens, ont mené pendant plusieurs semaines un travail de collectage auprès des Ploemelois afin de recueillir des éléments leur permettant de retranscrire à travers la nouvelle chorégraphie, l'Histoire du Café de la Gare, un des symboles de notre commune. Renseignements pris, nos 2 chorégraphes ont ensuite planché sur les tableaux scéniques. De nouveaux costumes soigneusement créés pour l'occasion par la main talentueuse de notre couturière Nelly ont fait sensation.

Ce spectacle présenté en avant-première lors de notre traditionnelle répétition publique le 8 juin, aura, nous l'espérons, ravi le public venu toujours aussi nombreux. Nul doute que chacun aura retrouvé, à travers les plateaux scéniques présentés, divers événements et anecdotes évoquant la vie de la famille Thomas.

Calendrier de représentations

Bien fourni encore cette année, il permettra d'entendre parler une nouvelle fois des « Danserions » et de la commune de Ploemel dans les alentours !

Petit récapitulatif du planning estival :

- 1/06 : 30 ans du comité de jumelage de Plouhinec.
- 2/06 : Spectacle de nos jeunes danseurs, à Quiberon.

- 8/06 : Répétition publique, Ploemel.
- 15/06 : A l'occasion des 50 ans de l'ESP, défilé le matin dans le centre bourg de Ploemel.
- 20/07 : Fête de la sardine à Quiberon. Défilé et animation pendant le repas
- 28/07 : Pardon de St Guérin, à Brec'h.
- 11/08 : Fête paroissiale d'Erdeven.
- 15/08 : Fêtes d'Arvor à Vannes.
- 08/09 : Fête des oignons à Erdeven.
- 26/10 : Festival Presqu'île Breizh de Quiberon. Il a été proposé aux Danserion de se produire cette année à Belle-Ile.

Les jeunes à l'ouvrage

Un chorégraphe professionnel a proposé ses compétences afin de créer un spectacle réunissant de nombreux danseurs de différents cercles adhérents de la confédération War'l Leur.

Pas moins de 600 danseurs dont 10 jeunes Danserion se sont investis avec plaisir et sérieux dans les répétitions. La chorégraphie finale a été présentée le 18 mai à Quimper et le 16 juin à Saint Quai Portrieux.

Le Cercle tient à remercier ces jeunes danseurs pour leur implication dans le projet, et pour la belle image qu'ils ont véhiculée de notre association. Bravo à eux !

Nous espérons vous retrouver nombreux cet été à l'occasion de nos différentes productions. Nous nous efforcerons de vous apporter le maximum de plaisir lors de nos évolutions.

Bel été à tous !



Randonneurs Ploemelois

Depuis le début de l'année, les pluies régulières ont perturbé diverses journées de randonnées.

Le repas annuel du 30 mars a réuni 90 gais lurons qui après un déjeuner copieux ont eu le plaisir de s'adonner aux danses des années 1980 ainsi qu'aux danses bretonnes ! Ce fut une agréable journée.

Le 14 avril nous avons eu le plaisir de recevoir 400 randonneurs de toute la région. Ils sont venus marcher pour une bonne cause « Un pas sans gluten ». Ce chiffre reste correct, le ciel ayant décidé de nous arroser toute la matinée. Nous les remercions, mais nous étions néanmoins un peu déçus ! La commune de Ploemel compte de nombreux bois et sous-bois

propices à cette rando. Nos visiteurs ont pu traverser le parc de Mané Bogad avec son plan d'eau et visiter la chapelle de Saint-Laurent ouverte pour l'occasion.

La saison continue avec de temps à autre des journées pique-nique au programme (Lanester, Guidel, Gâvres, Port Louis).

Les différents parcours proposés plaisent beaucoup à nos adhérents et la bonne humeur durant ces journées est toujours présente.

Kénavo.

Nicole MORICE

Anciens Combattants

Sortie Annuelle UNC-AFN Ploemel et Médillés Militaires

« Belle et agréable journée » pouvait-on résumer au retour de la sortie organisée jeudi 07 juin, sur l'île Noirmoutier, malgré un retard dû à une barrière récalcitrante d'un passage à niveau.

La découverte du nord de l'île commentée en petit train touristique, Noirmout'rain, nous a permis

d'apprécier paysages et particularités, et ses activités liées à la mer, la terre et aux marais. Quant à la visite de l'île aux papillons évoluant en toute liberté parmi les fleurs tropicales, ce fut un moment enchanteur et un retour sur les cours de sciences naturelles avec le cycle de vie du cocon au papillon.

Au total, 82 personnes (adhérents et amis) ont pris part à cette sortie dont 34 pour le compte des anciens combattants de Ploemel et 48 de la 1597ème section des Médillés Militaires du canton.





Art Floral

Du végétal à la création florale :

- Le 11 mai Les fidèles adhérentes de l'association se sont rendues aux Florales de Nantes, événement qui se déroule tous les 5 ans. Le thème de cette manifestation florale de haut niveau était « fleurs à vivre ». Il s'agit d'une des plus grandes expositions florales d'Europe : les 200 exposants, professionnels et amateurs sélectionnés pour leur savoir-faire ont enchanté le groupe.
- Au fil de l'année, les 1^{er} mardi et vendredi du mois, de septembre à juin, Michaële Bloyet, professeur fleuriste met toute son expérience à la disposition des amatrices de ce loisir. Cet art accessible à tous permet aux adhérentes

d'exprimer leur créativité en sublimant les fleurs et les végétaux bruts selon le programme, l'inspiration et les saisons.

- L'association a été créée en 2004. Depuis, certaines adeptes du jardinage et du bricolage ont pu, sans grand investissement, plonger dans cet univers artistique et réaliser avec bonheur des associations de couleurs, de formes... et s'apprennent à préparer le CAP de fleuriste.
- L'art floral est un hobby passionnant qui peut déboucher sur un métier.

Chœur de Ploemel

L'année musicale s'est terminée pour le Chœur de Ploemel avec, comme à l'accoutumée, un concert le 29 juin à 20h30 en l'église Saint-André.

Nous travaillons toujours sous la direction de Michel OUREMANOV et sommes accompagnés par Vincent CORLAY, pianiste.

ARDARAH, groupe de musique irlandaise composé de cinq musiciens, qui a déjà eu l'occasion de venir dans cette église lors des concerts des « Amis de l'orgue » nous a accompagnés dans ce concert.

Notre répertoire essentiellement sacré se permet quelques incursions dans le profane renaissance et classique. Nous prévoyons l'enregistrement d'un CD en octobre afin de garder une trace de notre travail.

Cette année a été riche en découvertes musicales et rencontres humaines. Une quarantaine de choristes se retrouve tous les mardis soir à 20h30 salle St-André (hors vacances scolaires) pour mettre au point les différents concerts que nous donnons dans l'année.

En plus de celui de décembre que nous réservons toujours aux ploemelois en venant chanter dans leur église, nous avons été reçus à Guidel, à La Chartreuse d'Auray, à Damgan et à Brec'h.

Nous nous sommes retrouvés en avril autour d'un bon déjeuner sur un bateau remontant la Vilaine. Une fois par an, nous organisons une journée ou un week-end, nous permettant ainsi de faire plus ample connaissance.

Nous accueillons toujours de nouveaux choristes, débutants ou non. Seules motivation et assiduité sont demandées.

Monique LEGOEUIL
Présidente du Choeur de Ploemel

06 09 40 36 54
<https://choeurdeploemel.wixsite.com/choeur-de-ploemel>
<http://ardarah.blogspot.com/>



Comité des fêtes

Le dimanche 16 mars, tous les membres du Comité des Fêtes et leurs conjoints ont été invités au restaurant le Vieux Logis.

Ce repas annuel permet de remercier chaleureusement tous les bénévoles, en particulier les moniteurs de chapiteaux.

Comme tous les ans courant mars et avril, des membres s'activent pour l'entretien des chapiteaux. Je les remercie vivement, car sans eux le Comité des Fêtes ne serait pas ce qu'il est !

Avec le Printemps, arrive la première animation...

Le 21 avril, a eu lieu, au Parc de Mané-Bogad, la traditionnelle chasse aux œufs.

Bon nombre d'enfants y ont participé et ramassé les œufs dissimulés dans les sous-bois par le comité avec l'aide des enfants du CMJ.

Sous un soleil radieux, 79 coureurs ont pris le départ pour la première course et 47 pour la seconde. Malgré la chaleur, le public présent a assisté à deux très belles courses, deux beaux spectacles.



Toute l'équipe du Comité des Fêtes s'est largement investie dans l'organisation de la course. Nous remercions chaleureusement tous nos partenaires, commerçants et artisans.

Nous vous remercions de noter dans vos agendas la date du 20 juillet pour notre célèbre repas moules/frites avec fest noz animé par Arvest et feu d'artifice offert par la municipalité.

Stéphane GOASMAT





Médailles Militaires

> Assemblée générale du samedi 09 mars 2019

L'assemblée générale de la 1597^{ème} section des Médaillés Militaires, de Belz - Etel s'est déroulée le samedi 09 mars, « Espace de GROEZ-VEN » à PLOEMEL. La séance est ouverte par le Président Henri Roussel, en présence du Maire d'Etel, Guy Hercend et des représentants des Maires : Philippe Le Mignant, adjoint du maire de Belz, du général André Le Vaillant, représentant le Souvenir Français, également membre de notre section et de 45 adhérents.

Le président les remercie de leur présence et fait observer une minute de silence en mémoire de nos trois amis (es) et camarades décédés en 2018 : Louise LE DIRAISON, Désiré LE GARREC, et Marcel BELZ, aux victimes des attentats et aux militaires morts pour la France.

Les effectifs de notre section sont en hausse. Actuellement, nous sommes 77 adhérents : 37 membres titulaires, 10 membres associés et 30 dames d'entraide.

Il salue l'arrivée de cinq nouveaux adhérents : Monsieur Jean LE BOULLAIRE, en tant que membre titulaire ; Messieurs André LE VAILLANT et Sébastien ONESIME, en tant que membres associés ; mesdames Marie Christine LEVENOT et Marie Gaëlle ONESIME en tant que dames d'entraide.

1/ L'ordre du jour du président :

- Carte du combattant donnant droit à la Retraite du combattant dans le cadre des missions menées en Algérie (période du 3 juillet 1962 au 1^{er} juillet 1964) ;
- Médaille des blessés de guerre ;
- Recrutement des réservistes dans le cadre du SNU (Service National Universel) ;
- Attribution de l'ONM (ordre National du Mérite) pour les portes drapeaux ;
- Le service militaire d'hier et d'aujourd'hui ;
- Informations pratiques.

2/ Le bilan moral par le secrétaire

- Compte rendu des activités et cérémonies 2018 ;
- Les cérémonies nationales et commémorations de l'année 2019.

Les activités programmées en 2019

- La sortie annuelle de notre section se fera en Vendée : « NOIRMOUTIER, entre terre et mer » et est programmée le jeudi 06 juin 2019.

3/ Le bilan financier par le trésorier

- Le bilan financier de l'année 2018 est positif.

4/ Présentation de la mission du Souvenir Français par le général André Le Vaillant

5/ Bureau de la 1597^{ème} section

Le président, Henri Roussel, est reconduit dans la fonction et désigne les membres du bureau.

6/ Remise des récompenses

Cinq membres titulaires et quatre dames d'entraide, sont honorés :

Du diplôme et de la médaille associative « argent » : Eugène ROLLANDO - Joseph HARSCOUE - Henri LE FRAPPER - Claudine LE LOUER

Du diplôme et de la médaille associative de bronze : Annie KREMER - ALBERT PRIGENT

Du diplôme d'honneur et d'un bouquet de fleurs : Monique FAIVRE CLOZARD - Monique BLANCHET

De la médaille commémorative : Jean Pierre EUDO

7/ L'assemblée générale se clôture par un vin d'honneur en présence de Monsieur le Maire d'Étel, de Monsieur le Maire de Ploemel, des représentants des Maires, des invités et des membres et suivi d'un déjeuner dansant.



Détour d'Art

> 13^{ème} édition

Du 8 juillet au 22 septembre 2019

Cette année, 23 monuments sont ouverts à la visite.

Les visites sont libres et gratuites. Ce voyage dans le temps, entre histoire et architecture, est accessible à tous les publics. Nul besoin d'être amateur ou initié pour apprécier les trésors du patrimoine breton. Cette volonté d'ouverture au grand public guide la démarche purement culturelle. Des supports de visite illustrés sont disponibles à la consultation dans chaque monument.

À Ploemel, du 8 juillet au 26 août :

- **Notre-Dame de Recouvrance :**
ouverte tous les lundis de 14h30 à 18h.
- **Notre-Dame de Pitié :**
ouverte tous les lundis de 14h30 à 18h.

Jeux : À la recherche des clefs du temps

Jeux de piste amusants font de la visite culturelle un jeu d'enfant et une expérience unique, où petits et grands jouent à résoudre des enquêtes, dans des lieux chargés d'histoire.



Les 4 jeux dans une pochette

- La clé de la statue perdue / Sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray
- La clé du message codé / Chapelle Sainte-Avoye à Pluneret
- La clé des animaux fantastiques / Chapelle de la Trinité à Plumergat
- La clé des chevaliers du temps / Chapelle Notre-Dame de Pitié à Ploemel

Chapelle en concert

10^{ème} édition de ces concerts de musique classique et sacrée.

Dans un cadre intimiste, les musiciens entonnent les plus célèbres airs de musique classique et sacrée après une présentation historique et architecturale de la chapelle.

Des expositions

Orfèvrerie : des trésors dévoilés

Église Saint Guigner à Pluvigner
Toute l'année, tous les jours

Les Saints guérisseurs en Bretagne

Chapelle Saint-Goal à Locoal-Camors
Exposition d'Hélène Barazer
Du 11/07 au 29/08, tous les jeudis, 15h-18h

EXPOSITIONS DE SAINTE ANNE D'AURAY

Accès par le cloître, derrière la basilique.
- Du 25/05 au 3/11: ouvert tous les jours, sauf lundi, 14h30-18h
- Du 22 juin au 22 septembre : 10h30-12h30 / 14h30-18h

• **Sacrée Bretagne !**

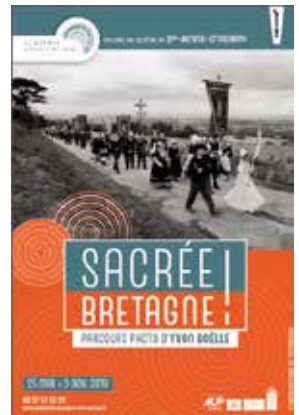
Parcours photo d'Yvon BOËLLE, sur le parc du sanctuaire

• **Le Trésor et l'histoire de Sainte-Anne**

CONTACTS :

Virginie MORGANT
Chargée de Détour d'Art
v.morgant@baiedequiberon.bzh
Office de Tourisme d'Auray
20 rue du Lait 56400 AURAY
02 97 24 09 75
07 77 49 36 08

www.detourdart.com





Déménagement de la médiathèque

Pour faire la place aux travaux de notre médiathèque, nous déménageons documents et mobilier !

Vous pourrez retrouver notre équipe à l'espace du Groëz-Ven, en face des terrains de tennis.



Horaires d'ouverture

JUSQU'AU 31 AOÛT :

	Matin	Après-midi
Mardi	10h/12h	
Mercredi	10h/12h	15h/18h
Samedi	10h/12h30	

À PARTIR DU MARDI 3 SEPTEMBRE :

	Matin	Après-midi
Mardi		15h/18h
Mercredi	10h/12h	15h/18h
Vendredi		15h/18h
Samedi	10h/12h30	

Médiathèque

> Exposition : Hervé GAULTIER

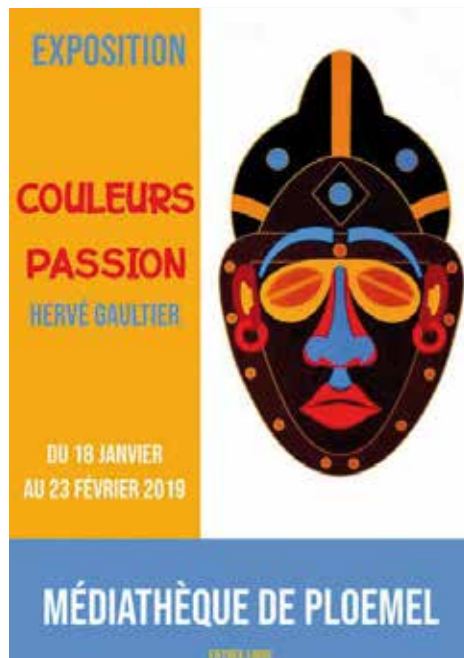
Haïti, petite île des Caraïbes, est surnommée la perle des Antilles.

Connue pour ses plages, elle l'est aussi pour son art et son artisanat.

Hervé Gaultier, ancien membre de la Marine Marchande, est tombé en admiration pour cette île qui lui rappelait l'Afrique de son enfance. Il s'y installe après avoir quitté la marine à 26 ans et y fonde une association pour promouvoir l'art et l'artisanat haïtiens : Art et Culture France Caraïbes.

De retour sur le sol français à la fin des années 90, il commence à peindre en autodidacte, guidé par ses inspirations africaines et haïtiennes. Pleines de couleurs et d'optimisme, ses toiles entraînent le visiteur en voyage de l'autre côté de l'Atlantique.

Hervé Gaultier aime partager ses expériences. Il a insufflé son enthousiasme dans ses créations. Son entrain communicatif a ravi les élèves de CM2 des deux écoles ploemeloises pendant leur visite de l'exposition, menée par le peintre.





Dessin gagnant de Laëlya

> 30^{ème} prix des Incorruptibles

Qu'est-ce que c'est ?

Le prix des Incorruptibles est décerné par des élèves de la maternelle à la terminale. Chaque niveau a sa propre sélection, comportant différents genres d'ouvrages : albums illustrés, contes, romans...

Les livres sont sélectionnés par des comités de lecture réunissant des professionnels de la littérature jeunesse.

Les jeunes participants s'engagent à lire les livres de leur sélection afin de choisir leur ouvrage préféré. Ils développent leur sens critique et votent selon leur propre choix. En participant aux prix, les jeunes lecteurs sont conscients qu'ils doivent se faire leur propre opinion, choisir selon leur goût et donc être INCORRUPTIBLES.

Animations de la médiathèque

Chaque classe a découvert la sélection de son niveau au fur et à mesure de l'année.

C'est lors de leur venue mensuelle à la médiathèque, au cours de lectures, animations ou discussions, que les jeunes Incorruptibles ont pu se forger leur propre opinion sur des sujets très éclectiques.

Concours de dessins

Cette année, l'association a reçu plus de 9000 dessins, toutes sélections confondues.

Pour la 3^{ème} année consécutive, les murs de la médiathèque se sont parés des créations des élèves de Ploemel. Ils ont en effet participé au concours de dessin proposé par l'association du Prix des Incorruptibles. Le but du concours est de faire appel à l'imagination de nos artistes en illustrant une proposition ou une phrase extraite d'un livre propre à chaque sélection d'ouvrage. Un jury d'illustrateurs désigne un gagnant pour chaque livre de chaque sélection.

Notons que nous avons eu le plaisir d'avoir 1 gagnant dans l'école du Groëz-Ven en 2017 et un autre gagnant dans l'école Sainte Marie en 2018.

Bonne nouvelle pour cette édition 2019 : 1 élève de chaque école a remporté ce concours national !



Bravo à Lorette GÉRAULT-LOISEL (CM2 de l'école du Groëz-Ven) et Laëlya KOZERKO (CM2 de l'école Sainte Marie).

Le vote

Chaque enfant a fait son propre choix. Cette année, les élèves ont voté dans la médiathèque lors de leur dernière venue de l'année scolaire.

Toujours appliqués et réfléchis, ils ont choisi leur ouvrage préféré en fonction de leurs propres critères : l'histoire leur a plu, les illustrations étaient belles...

Voici les lauréats du 30^{ème} prix des Incorruptibles à Ploemel :

- **Sélection Maternelles :**
Plus gros que le ventre de Michael ESCOFFIER
- **Sélection CP :**
Chut ! de Morgane DE CADIER
- **Sélection CE1 :**
La piscine magique de Carl NORAC
- **Sélection CE2 / CM1 :**
Tu vois, on pense à toi ! de Cathy YTAK
- **Sélection CM2 / 6^{ème} :**
Baby-sittor d'Isabelle RENAUD

Nouveau spectacle des DANSERIONS



www.ploemel.com

MAIRIE
1, allée Abbé Martin Kercret
56400 PLOEMEL
Tél. 02 97 56 84 25 • Fax. 02 97 56 72 16
mairie@ploemel.fr

